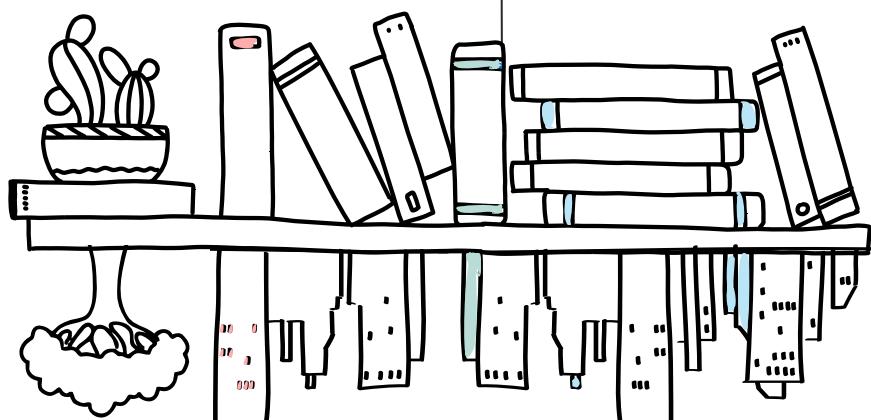
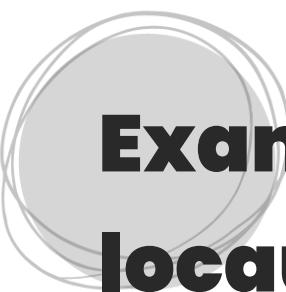


Examens locaux volontaires orientés vers l'action.

UNE
MÉTHODOLOGIE
POUR LES
PARTENAIRES
D'ONU-HABITAT





Examens locaux volontaires orientés vers l'action.

**UNE MÉTHODOLOGIE
POUR LES PARTENAIRES
D'ONU-HABITAT**

Publié par le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) et Cités et gouvernements locaux unis (CGLU).

Publié pour la première fois à Nairobi en février 2024 par ONU-Habitat Copyright © Programme des Nations Unies pour les établissements humains, 2024.

Tous droits réservés.

Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat)
P.O. Box 30030, 00100 Nairobi GPO, Kenya Tél. : 254-020-7623120 (Bureau central) www.unhabitat.org

Clause de non-responsabilité

Les désignations employées dans la présente publication et les données qui y figurent n'impliquent l'expression d'aucune opinion de quelque nature que ce soit de la part du secrétariat des Nations Unies concernant le statut légal d'un pays, territoire, d'une ville ou zone ou de ses autorités, ou concernant la délimitation de ses frontières ou limites concernant son système économique ou son degré de développement. Des extraits peuvent être reproduits sans autorisation, à condition que la source soit indiquée. Les opinions exprimées dans la présente publication ne reflètent pas nécessairement celles du Programme des Nations Unies pour les établissements humains, de l'Organisation des Nations Unies et de ses États membres.

Remerciements

La Méthodologie ELV orientée vers l'action a été développée par l'équipe Localisation des ODD et gouvernements locaux d'ONU-Habitat en partenariat avec Cités et gouvernements locaux unis (CGLU) et avec le soutien et l'examen approfondi de plusieurs institutions et collègues estimés.

Responsable du projet : Martino Miraglia (ONU-Habitat)

Auteur principal : Caroline Kienast-von Einem (ONU-Habitat)

Équipe de projet : Claudia Garcia Zaragoza, Gaia Neal Aggarwal, Marta Rodó Masriera, Telman Maharramov (ONU-Habitat)

Examen par les pairs :

ONU-Habitat

Agata Aleksandra Krause

Daniela Chong

Dyfed Aubrey

Elena Balabanska

Elin Andersdotter Fabre

Frédéric Happi Mangoua

Javier Torner Ruiz De Temino

María del Pilar Téllez Soler

Naomi Hoogervorst

Raphaelle Vignol

Remy Sietchiping

Commission économique des Nations

Unies pour l'Europe

Mia Alibegovic

Programme des Nations Unies pour le développement

Diana Lopez Caramazana

ARCO

Andrea Ferrannini

Elisa Marrocù

L'Institut des stratégies environnementales mondiales

Diana Lopez Caramazana

Deutsche Gesellschaft für

Internationale Zusammenarbeit

Mirjana Kirchmaier

Conception et mise en page : Caroline Kienast-von Einem, Gaia Neal Aggarwal, Sophie Heuser (ONU-Habitat)

Cités et gouvernements unis

Anna Calvete Moreno

Claudia Ribosa

Pablo Fernández

Sara Hoeflich

Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies

Carol Pollack

Jurgen Gafke

Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale

Sukaina Al Nasrawi

Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique

Lusungu Kayani

Bureau régional d'ONU-HABITAT pour l'Asie et le Pacifique

Riccardo Maroso

Srinivasa Popuri

La Brookings Institution

Tony Pipa

Centre international suédois pour la démocratie locale

Ana Maria Vargas

Table des matières



01

Introduction	1
---------------------------	---

02

Objectif	3
-----------------------	---

03

Avantages des ELV orientés vers l'action	4
---	---

04

Coordination et partenariat	7
--	---

05

Plan De Travail Proposé	9
--------------------------------------	---

06

Présentation du ELV proposé Étapes de travail	10
--	----

07

Structure	11
------------------------	----



08

Phases	12-24
---------------------	--------------

8.1 Phase 1 : Création	13
8.2 Phase 2 : Analyse de la situation ..	15
8.3 Phase 3 : Stratégie et examen.....	21
8.4 Phase 4 : Finalisation.....	23
8.5 Phase 5 : Au-delà de l'ELV.....	24

09

Directives de suivi	26-36
----------------------------------	--------------

9.1 Suivi des données	26
9.2 Suivi de l'engagement des parties prenantes.....	30
9.3 Suivi des actions stratégiques.....	35

10

Transversal	37-41
--------------------------	--------------

10.1 Gouvernance à plusieurs niveaux	38
10.2 Renforcement des capacités.....	40
10.3 Défense des intérêts et visibilité..	41

11

Structure et chapitre des ELV Proposition	42-43
--	--------------

12

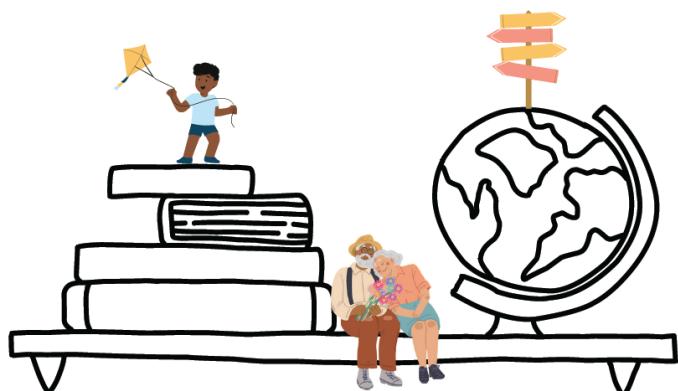
Ressources	44-46
-------------------------	--------------

13

Annexe	47
---------------------	-----------

Acronymes

AGLR - Association de gouvernements locaux et régionaux
CGLU - Cités et gouvernements locaux unis
CSU - Cadre mondial de suivi des zones urbaines
DESA - Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies
EIV - Examen infranational volontaire
ELV - Examen local volontaire
ENV - Examen national volontaire
FPHN - Forum politique de haut niveau sur le développement durable
GLR - Gouvernement local et régional[1]
GPN - Gouvernance à plusieurs niveaux
NPV - Nouveau programme pour les villes
ODD - Objectif de développement durable
ONG - Organisation non gouvernementale
OSC - Organisation de la société civile
RGLR - Réseau de gouvernements locaux et régionaux
UN - Nations Unies



1. Le gouvernement local et régional agit comme un terme générique couramment utilisé pour décrire tous les gouvernements infranationaux, y compris les administrations municipales, métropolitaines et régionales

INTRODUCTION

Ces dernières années, la communauté mondiale a été aux prises avec une succession de crises, confrontée à un paysage changeant et exigeant. Bien que certains défis étaient inévitables, d'autres ont été précipités par nos décisions et notre incapacité à réagir rapidement et à remplir nos obligations avec diligence raisonnable. La dure réalité est que près d'un tiers de toute la nourriture produite pour la consommation humaine est gaspillée ou perdue chaque année. Dans le même temps, la faim dans le monde a augmenté à des niveaux jamais vus depuis 2005 et 2,2 milliards de personnes n'ont toujours pas accès à l'eau potable. L'émergence de 165 millions de nouveaux habitants de bidonvilles en deux décennies, qui a culminé à un total d'un milliard en 2020, ajoute une couche supplémentaire aux préoccupations urgentes auxquelles nous sommes confrontés[1].

Il n'est pas surprenant que le dernier rapport sur les progrès des ODD dresse un tableau pessimiste, avec seulement environ 12 % des ODD en bonne voie pour atteindre leurs cible d'ici 2030, laissant plus de la moitié pour compte [2]. Le Rapport mondial sur le développement durable 2023 souligne davantage cette tendance déconcertante, révélant une détérioration dans de nombreux objectifs de 2020 à 2023 [3].

Ces tendances soulignent l'importance d'une action immédiate pour faire face aux situations d'urgence et contribuer à la reprise ainsi qu'au développement à long terme. Donner la priorité aux actions de proximité garantit le principe fondamental de ne laisser personne pour compte.

À cet égard, la reconnaissance et l'importance de la localisation des ODD, ainsi que le rôle central joué par les

gouvernements locaux et régionaux (GLR) dans la réalisation du Programme 2030, ont régulièrement gagné du terrain. Les récentes déclarations et résolutions soulignent une dynamique et un engagement croissants en faveur de la localisation des ODD. Par exemple, le Brésil a soutenu une résolution sur la localisation des objectifs de développement durable (HSP/HA.2/Res6) lors de la deuxième session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'habitat, coparrainée par douze autres pays. En outre, la déclaration politique de 2023 du Forum politique de haut niveau (FPHN), convoqué sous les auspices de l'Assemblée générale (Sommet des ODD), a souligné l'empressement des États membres à « localiser davantage les ODD et faire progresser la planification ainsi que la mise en œuvre intégrées au niveau local » (A/HLPF/2023/L.1). En octobre 2023, le Secrétaire général a lancé son Groupe consultatif sur les gouvernements locaux et régionaux, qui s'emploiera pendant plus d'un an à fournir des informations sur les dimensions des gouvernements locaux et régionaux pour examen dans les processus préparatoires en vue du Sommet de l'avenir.

Dans ce contexte, les Examens locaux volontaires (ELV) sont apparus comme un processus innovant créé par et pour les circonscriptions infranationales, « local » se réfère aux contextes territoriaux liés aux régions, aux zones métropolitaines, aux villes, ainsi qu'aux îles ou même aux quartiers. Les ELV sont un mécanisme d'auto-évaluation et d'établissement de rapports entrepris au niveau infranational pour évaluer et faire progresser la mise en œuvre des objectifs de développement durable au sein de leur communauté ou région spécifique.

1. *Rescuing SDG 11 for a Resilient Urban Planet*, UN-Habitat, 2023

2. Rapport 2023 sur les objectifs de développement durable, DESA, 2023

3. *Times of Crisis, Times of Change*, GSDR 2023, UNDESA, 2023



Ils jouent un rôle essentiel en mettant en évidence la position essentielle des gouvernements locaux et régionaux ainsi que des initiatives locales dans la réalisation des programmes nationaux et dans la réalisation des progrès sur les ODD.

Depuis 2018, le mouvement mondial des ELV a connu une ascension fulgurante avec plus de 260 ELV développés en février 2024, représentant les réalités vécues par plus de 460 millions de personnes. Le nombre d'ELV a augmenté de façon exponentielle, passant de 2 à 62 examens par an entre 2018 et 2023. Les ELV se sont avérées être un puissant accélérateur de la localisation des ODD, renforçant les capacités nationales globales de mise en œuvre des ODD et plaçant les réalités vécues de la population au centre des rapports et de la planification. Depuis 2020, les ELV sont complétées par des Examens infranationaux volontaires (ELV) : processus de rapports infranationaux ascendants à l'échelle du pays, fournissant des analyses complètes et approfondies des environnements nationaux correspondants pour la localisation des ODD, dirigés par les associations nationales des gouvernements locaux et régionaux.

ONU-Habitat, en coopération avec les gouvernements locaux et régionaux et ses partenaires, a soutenu le mouvement mondial des ELV depuis ses tout débuts en élaborant des recherches et des directives, en fournissant un soutien technique et en poursuivant le renforcement des capacités, la défense des intérêts et la visibilité.

Au cours des premières années, les ELV se limitaient souvent à un examen des conditions existantes dans une ville, une zone métropolitaine ou une région donnée. Cependant, il y a eu une récente prise de conscience sur le fait que les ELV peuvent être plus qu'un simple exercice d'inventaire pour comprendre où se trouvent les villes. Si les conclusions des ELV sont étayées par des

recommandations stratégiques qui s'intègrent aux environnements politiques existants, les ELV peuvent servir de feuille de route pour le changement qui mène l'action grâce à des suggestions précises et basées sur des données probantes pour orienter la planification, le financement et les initiatives futures.

Cette nouvelle génération d'ELV orientés vers l'action est un puissant accélérateur du développement durable et du Programme 2030. En reliant les données probantes à l'action, ces ELV garantissent que des étapes ultérieures significatives soient entreprises dans la poursuite d'un avenir plus durable, plus équitable et plus prospère pour tous, où personne n'est laissé pour compte. Cela comprend des approches sur mesure pour relever les défis urbains et régionaux, le renforcement des capacités pour renforcer les compétences locales, le développement d'environnements de données aux niveaux infranationaux et l'établissement de partenariats durables avec différentes sphères du gouvernement et des parties prenantes non gouvernementales telles que les universités, le secteur privé ou la communauté.



La méthodologie décrit le processus pour mener des ELV efficaces et orientés vers l'action, partager les précieuses leçons tirées et le soutien disponible. La méthodologie est mise au point par ONU-Habitat en partenariat avec Cités et gouvernements locaux unis (CGLU) et en étroite coordination avec un large éventail de partenaires internationaux. En vue de l'élaboration de la méthodologie, ONU-Habitat a fait appel aux compétences de l'ARCO afin de mener une initiative de recherche mondiale, notamment un examen comparatif approfondi des directives et méthodologies existantes en matière d'ELV afin d'identifier les points communs, les différences et les possibilités de directive mondiale [4].

OBJECTIF



La méthodologie d'ELV orienté vers l'action vise à renforcer l'ancrage des ELV dans les processus de localisation des ODD et de prise de décision locale, ainsi que le soutien global de l'ONU au niveau national.

La méthodologie décrit l'approche institutionnelle d'ONU-Habitat à l'égard des ELV et répond à deux questions spécifiques : « Comment un ELV orienté vers l'action est-il développé ? » et « Qu'y a-t-il après un ELV ? ».

En s'appuyant sur l'expérience de plus de 200 gouvernements locaux et régionaux, sur les directives existantes en matière d'ELV et sur les enseignements tirés du soutien apporté par ONU-Habitat aux ELV au cours des dernières années, la méthodologie fournit une feuille de route pratique pour le développement des ELV, notamment les phases clés, les suivis, les étapes spécifiques et les outils. Plus important encore, elle guide les utilisateurs sur la manière de transformer les ELV en instruments d'action, en reliant le suivi et l'élaboration de rapports sur les ODD à toutes les dimensions de la localisation des ODD. À ce titre, ce document comprend des sections spécifiques sur la façon de créer des recommandations efficaces reliant les conclusions de l'ELV à des initiatives concrètes ou à d'autres enquêtes.

La méthodologie de l'ELV orienté vers l'action s'adresse principalement aux gouvernements locaux et régionaux qui souhaitent explorer le processus de l'ELV et aux bureaux de l'ONU et d'ONU-Habitat qui fournissent un soutien direct aux partenaires du monde entier. Grâce à cette méthodologie, les partenaires locaux disposent d'un outil pour lancer leur parcours ELV et obtenir des informations sur le soutien disponible et les collaborations possibles avec ONU-Habitat et l'ONU.

La méthodologie fonctionne en harmonie avec les directrices mondiales et régionales existantes qui comprennent une multitude d'informations et de pratiques spécifiques au contexte. Elle est conçue pour être flexible et s'adapter à différents contextes nationaux et territoriaux, en tenant compte des contraintes potentielles en matière de ressources et de données, ou de cadres nationaux complémentaires. Les lecteurs sont encouragés à adapter cette méthodologie au besoin et à s'approprier le processus d'ELV pour une mise en œuvre réussie qui correspond à leurs besoins et aux situations.



AVANTAGES DES ELV ORIENTÉS VERS L'ACTION

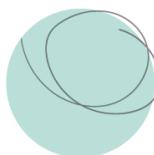
L'intégration des objectifs de développement durable dans les processus et les tâches des gouvernements locaux et régionaux peut être perçue, au départ, comme une responsabilité supplémentaire. Toutefois, le cheminement vers la localisation des ODD, en particulier grâce à la création d'ELV orientés vers l'action, ouvre la voie à un processus de transformation présentant plusieurs avantages notables qui s'alignent harmonieusement sur bon nombre des aspirations déjà existantes des gouvernements locaux et régionaux.

Bien que la perspective de responsabilités supplémentaires puisse par conséquent inciter à la réflexion, l'éventail des avantages associés à l'adoption d'ELV souligne que le processus transcende la simple gestion des tâches, mais qu'il s'agit d'établir un héritage et de cultiver des améliorations significatives et durables. Il s'agit de la pierre angulaire de la construction d'une structure de gouvernance résiliente qui non seulement répond aux besoins immédiats des communautés, mais qui jette également les bases pour des améliorations substantielles et durables. Dans cette perspective, les ELV orientés vers l'action émergent comme un catalyseur de changement positif, garantissant que les efforts d'aujourd'hui génèrent un héritage de gouvernance durable pour les générations à venir.



Planification stratégique et cohérence des politiques

L'ELV est un outil de rapport et de diagnostic qui aide les gouvernements à identifier les lacunes et les priorités en matière de développement au niveau local. En analysant un large éventail de données probantes et en les reliant aux objectifs du Programme 2030, la planification et l'élaboration des politiques, à la fois au niveau local et au niveau national, peuvent suivre une approche cohérente, complémentaire et stratégique.



Environnements de données améliorés

Les ELV peuvent aider à identifier, à améliorer et à créer des systèmes de données locaux. Les données établissant les bases des analyses, une étape clé des ELV consiste à déterminer quelles données sont nécessaires, lesquelles sont disponibles et qui détient les données pertinentes. Les améliorations ultérieures de l'environnement des données et de l'accès à celles-ci sont bénéfiques pour la production de rapports et le suivi au-delà du processus d'ELV et peuvent conduire à une utilisation plus efficace des ressources ainsi qu'à des actions basées sur des données probantes.



Engagement des parties prenantes et participation de la communauté

Le processus de l'ELV repose sur le principe de ne laisser personne pour compte et sur la collaboration entre les parties prenantes à tous les niveaux. Il offre l'occasion d'exploiter les connaissances locales et de placer les collectivités au centre de la prise de décisions durables. L'ELV contribue ainsi sensibiliser aux ODD, ainsi qu'au renforcement du contrat social entre le gouvernement et la population, en instaurant un climat de confiance, d'appropriation et d'élaboration de politiques appuyées par les communautés.



Transparence et responsabilité accrues

Les ELV permettent d'avoir des processus ouverts et transparents dans l'élaboration des politiques ainsi que des rapports locaux et régionaux. En organisant un ELV, les gouvernements locaux prennent des mesures louables et mesurables en direction des ODD et offrent l'opportunité d'être tenus responsables de leurs engagements.



Gouvernance à plusieurs niveaux

Le processus de l'ELV permet le dialogue politique, le partage des connaissances et la coopération entre les sphères de gouvernance. Il renforce les relations intergouvernementales et complète les processus d'EIV et d'ENV, offrant des opportunités d'alignement des stratégies, politiques et initiatives de développement nationales et locales. À ce titre, un ELV contribue à renforcer la cohésion du conseil ainsi que l'exhaustivité et la transversalité des actions. Le développement d'ELV orientés vers l'action améliore globalement les capacités locales-nationales de mise en œuvre du développement durable, en particulier si l'ELV est mis en œuvre avec un leadership au plus haut niveau, comme le maire ou le président.



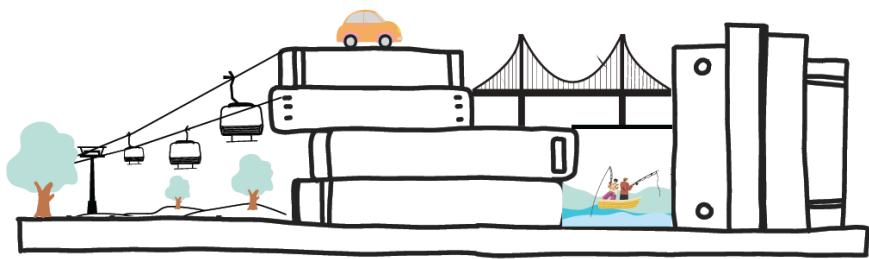
Positionnement international et reconnaissance

Les ELV sont fréquemment présentés lors d'événements mondiaux tels que le SPHN, le Forum urbain mondial ou les Forums régionaux sur le développement durable. Ces plateformes offrent une formidable occasion de collaboration internationale et d'apprentissage entre pairs. Les ELV peuvent éléver la position des villes et des gouvernements locaux sur la scène mondiale, en les reconnaissant comme des moteurs essentiels et proactifs du développement durable.



Cadre commun

L'adoption des ELV en tant que cadre commun de suivi fournit aux villes et aux administrations locales une approche normalisée, qui favorise la comparabilité et la cohérence entre les diverses régions et juridictions. Cette cohérence permet une analyse comparative efficace des progrès, un apprentissage entre pairs et facilite les comparaisons significatives au sein et entre les différents lieux. En outre, à mesure que les ELV évoluent avec les éditions futures, cette uniformité garantit une évaluation fiable et soutenue, ce qui permet aux communautés de suivre leurs parcours de développement avec clarté et précision.



Libérez votre potentiel avec des Examens locaux volontaires orientés vers l'action

Les ELV orientés vers l'action permettent de produire rapidement des rapports sur les ODD au niveau local, en formulant des recommandations basées des données probantes afin de promouvoir le changement à partir de la base. Ils accélèrent l'action ciblée et significative des ODD, en fournissant une base solide pour renforcer les environnements de données, renforcer les capacités et l'inclusion des gouvernements locaux et des parties prenantes, tout en renforçant l'alignement et la coordination à plusieurs niveaux dans l'ensemble des sphères gouvernementales.



COORDINATION ET PARTENARIAT

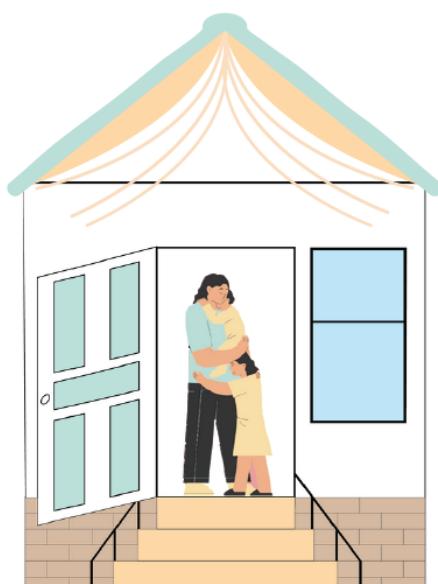
De nombreux ELV sont planifiés, coordonnés et supervisés par une équipe de partenaires fournissant des connaissances spécialisées et une expertise en gestion. Ces partenaires supervisent le processus et connectent l'ELV à leurs réseaux et bases de connaissances respectifs, assurant ainsi la réussite de sa mise en œuvre.

En tant que plan d'examens locaux volontaires orientés vers l'action visant à obtenir un impact significatif en se connectant aux environnements politiques et aux processus décisionnels existants, il est bénéfique de se lier et de collaborer avec les partenaires et les parties prenantes pertinents qui peuvent fournir des connaissances et une expérience spécialisées. Il peut s'agir de connaissances sur le système politique et les parties prenantes concernées pour la mise en œuvre des politiques, d'une expertise technique en gestion de projet et de gouvernance à plusieurs niveaux (GPN), ou d'une expérience dans la conduite d'un ELV, d'un EIV ou d'un ENV. En plus de leurs conseils précieux pour coordonner et superviser la mise en œuvre d'un ELV, les partenaires peuvent relier le processus de l'ELV à leurs réseaux et processus, renforçant ainsi la sensibilisation et l'impact. Les partenaires qui se sont avérés pertinents dans la supervision et la coordination d'un ELV sont énumérés ci-dessous.

- **Le gouvernement national (ministères/départements)** peut fournir les informations et le soutien politiques nécessaires au processus de l'ELV au niveau national. Ils sont en mesure de relier le processus et les résultats de l'ELV aux rapports nationaux sur les ODD par l'intermédiaire des ENV, de diriger l'examen national des ODD et de contribuer au développement à long terme des ELV dans le pays.
- **Les associations nationales des gouvernements locaux et régionaux (AGLR)** encouragent la collaboration entre leurs membres et fournissent une plateforme pour la construction d'un programme politique commun autour des ODD. En outre, elles facilitent l'échange des meilleures pratiques, des progrès généraux, des échecs, des opportunités et des défis associés à la réalisation de la localisation des ODD dans un pays donné. À ce titre, les associations et CGLU ont dirigé les travaux sur les EIV, qui fournissent un large aperçu de la localisation des ODD dans un pays.
- **Les Réseaux de gouvernements locaux et régionaux (RGLR)** défendent l'intérêt des gouvernements locaux pour les programmes mondiaux de développement durable et encouragent les réseaux de collaboration entre les villes et les régions membres aux niveaux régional et mondial. Ils sont à l'avant-garde de la conduite de changements significatifs en tant qu'experts des cadres politiques existants nécessaires à la mise en œuvre réussie de l'ELV et en tant que promoteurs centraux de la création de plateformes de partage des connaissances et de constitution de coalitions.

- **Le milieu universitaire et les institutions de recherche** offrent un accès et des perspectives uniques aux données, à l'excellence en matière de recherche et à l'engagement communautaire. Ils sont en mesure de fournir des conseils sur l'analyse et les défis sur le territoire. Les liens dont ils disposent avec la communauté et les groupes d'intérêt peuvent renforcer la participation du public et faire en sorte que les besoins locaux soient reflétés dans les ELV. En outre, le partenariat avec les universités offre l'occasion de renforcer le lien entre les connaissances universitaires et les administrations publiques.
- **Le secteur privé** peut fournir des conseils sur les solutions novatrices et l'expertise en matière de pratiques durables. En outre, il peut aider à avoir accès à des ressources et des données supplémentaires, ainsi qu'à fournir des opportunités de renforcement des capacités et de marketing.
- **La société civile**, y compris les jeunes, les personnes âgées et les organisations non gouvernementales, jouent un rôle central en offrant des perspectives nuancées et réelles sur le processus de l'ELV, en veillant à ce que personne ne soit laissé pour compte.
- **Le système des Nations Unies**, notamment les agences des Nations Unies, les commissions économiques régionales des Nations Unies et les équipes de pays des Nations Unies, peut apporter une contribution essentielle en apportant une richesse de ressources, d'expérience technique et de directives pertinentes pour le contexte. Il est essentiel pour aligner les initiatives d'ELV sur les objectifs mondiaux de développement durable et pour donner aux gouvernements locaux les moyens d'agir par l'intermédiaire de leurs réseaux.

Ensemble, cette coalition diversifiée de partenaires potentiels peut amplifier la portée et l'efficacité des ELV, en faisant progresser les efforts locaux de développement durable grâce à une force de collaboration et à une expertise multidimensionnelle. En tirant parti de toute la gamme des possibilités et des capacités, un partenariat collaboratif soutient le parcours de l'ELV et assure des résultats éclairés et percutants.

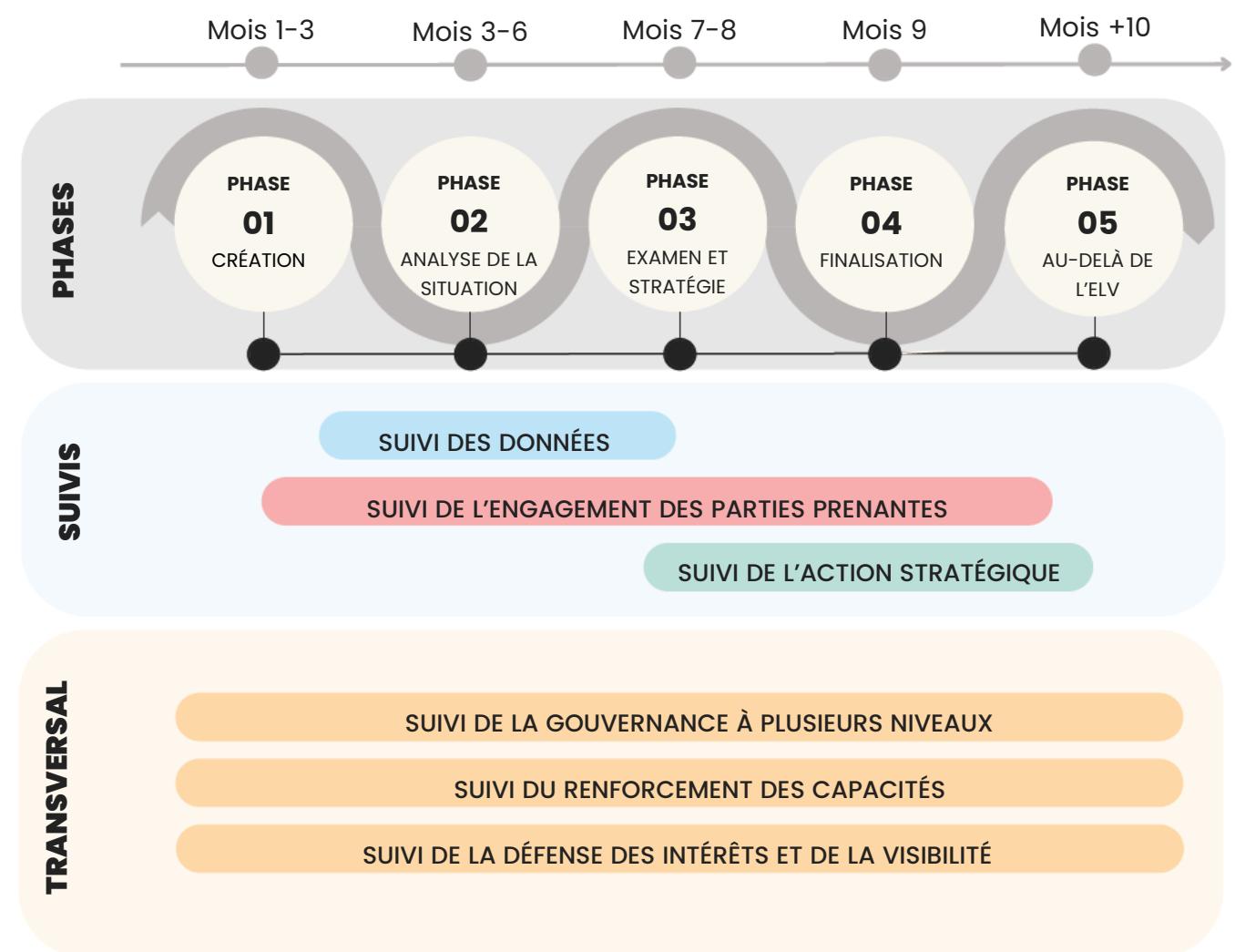


UN PLAN DE TRAVAIL PROPOSÉ

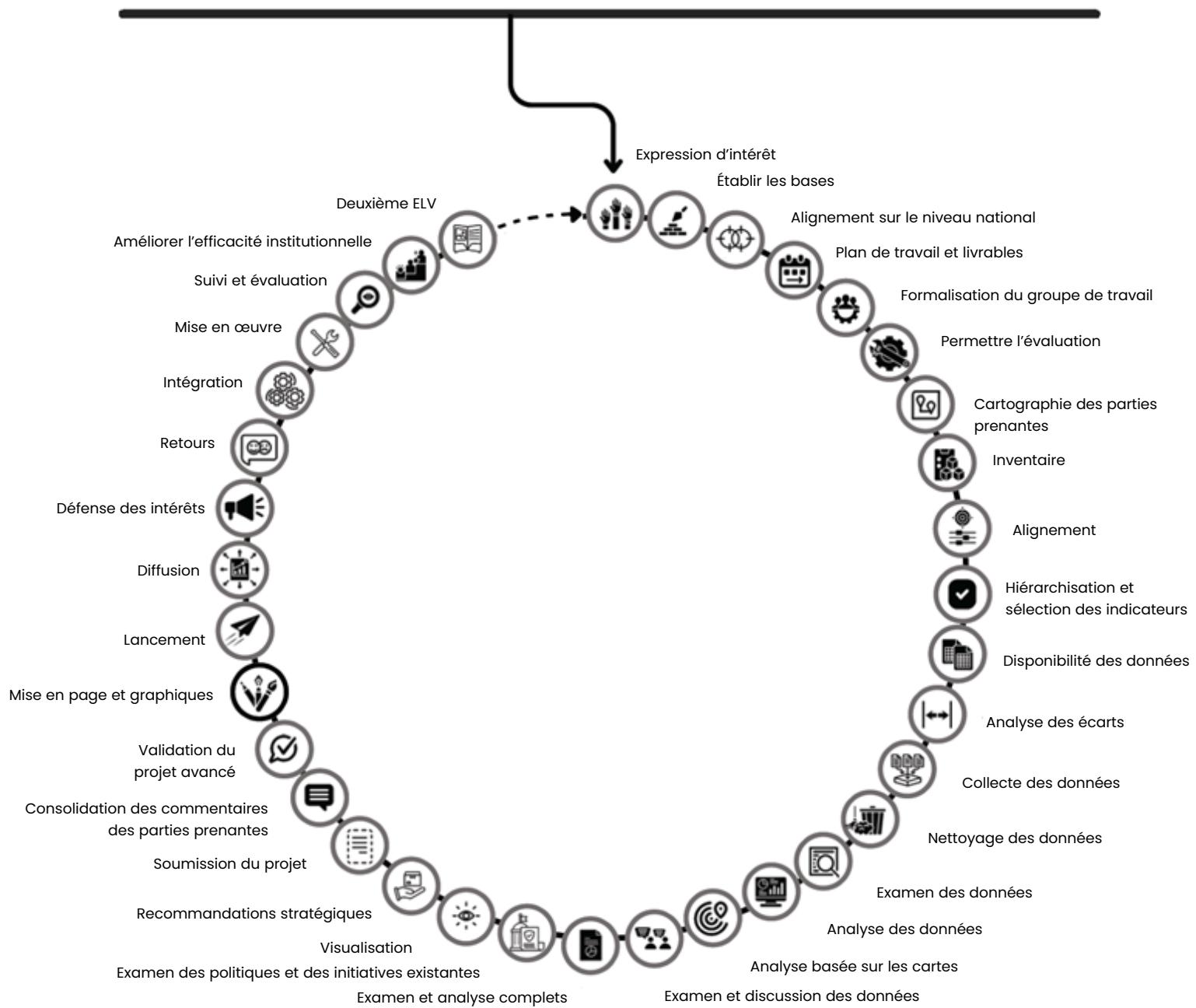
Le plan de travail proposé décrit une feuille de route possible pour la création d'un ELV qui peut être utilisé par tous les GLR ou partenaires intéressés à commencer ou à améliorer son parcours d'ELV.

Le processus de développement d'ELV suggéré comprend cinq phases qui servent de calendrier directeur. Chaque phase comprend plusieurs étapes de travail, organisées en différents suivis. Trois suivis principaux sont identifiés : (i) le suivi des données ; (ii) le suivi de l'engagement des parties prenantes ; et (iii) le suivi de l'action stratégique. La méthodologie identifie également les éléments transversaux qui influencent toutes les étapes de travail et qui devrait être incorporée tout au long de la production d'un ELV orienté vers l'action. Cela comprend : la gouvernance à plusieurs niveaux, le renforcement des capacités et la défense des intérêts.

Dans cette méthodologie, le processus d'ELV est présenté pour suivre un ordre concret. Il est toutefois important de noter que, dans la pratique, les phases peuvent se chevaucher et que les limites entre les étapes de travail peuvent être floues. En outre, chaque processus d'ELV est conditionné par des éléments contextuels uniques qui influencent son développement et son calendrier. En tant que tel, le processus d'ELV est largement spécifique au contexte et peut être adapté aux moyens ainsi qu'aux besoins des villes ou régions participantes. Il est fortement recommandé d'esquisser une approche stratégique et un plan de travail propres à chaque projet pour l'ELV avec des calendriers et des livrables spécifiques semblables à ceux présentés ici.



APERÇU DES ÉTAPES DE TRAVAIL PROPOSÉES POUR L'ELV



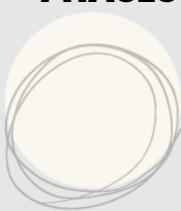
STRUCTURE

Cette section présente le plan de travail de l'ELV, notamment ses différentes phases, étapes, suivis et éléments transversaux. La section suivante présente une analyse approfondie des différentes étapes de travail de chaque phase et des notes d'orientation détaillées pour chaque suivi, offrant des informations et des ressources supplémentaires. Des outils de soutien et des liens vers des initiatives harmonisées sont inclus à chaque étape. La quatrième et dernière section se termine par un exemple de structure pour l'ELV, notamment un ordre de chapitre proposé et une liste complète de ressources.

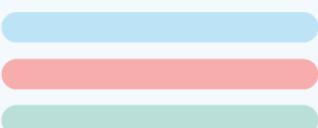
Clé du document

Le volet de gauche vous indiquera dans quelle section vous vous trouvez :

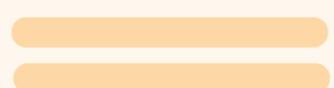
PHASES



SUIVIS



TRANSVERSAL



ÉTAPES DE TRAVAIL



- Étapes de travail colorées en :
- Bleu fait partie du suivi des données
 - Rose fait partie du suivi de l'engagement des parties prenantes
 - Vert fait partie du suivi de l'action stratégique



Les étapes multicolores peuvent impliquer deux suivis simultanés.



PHASES



PHASES

Mois 1-3 Mois 3-6 Mois 7-8 Mois 9 Mois +10

**PHASE
01**
CRÉATION

**PHASE
02**
ANALYSE DE LA
SITUATION

**PHASE
03**
EXAMEN ET
STRATÉGIE

**PHASE
04**
FINALISATION

**PHASE
05**
AU-DELÀ DE
L'ELV

SUIVIS

SUIVI DES DONNÉES

SUIVI DE L'ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES

SUIVI DE L'ACTION STRATÉGIQUE

TRANSVERSAL

SUIVI DE LA GOUVERNANCE À PLUSIEURS NIVEAUX

SUIVI DU RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

SUIVI DE LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS ET DE LA VISIBILITÉ



**C'est votre feuille de route pour le
document.**

PHASE

01

PHASE

02

PHASE

03

PHASE

04

PHASE

05

PHASES

CRÉATION

La première phase de création de l'ELV est essentielle pour établir les bases du travail à venir et permettre l'évaluation. L'un des éléments clés de la phase 1 est la création d'un groupe de travail sur l'ELV et l'entente sur les livrables ainsi que les possibilités de financement. L'outil de budgétisation d'ONU-Habitat permet d'établir une vue d'ensemble des coûts à prévoir. En prévision de la phase suivante, un atelier technique devrait être organisé vers la fin de la phase de création pour discuter du plan de développement de l'ELV ainsi que de la coopération entre les différents groupes de travail locaux.

ÉTAPES CLÉS DE TRAVAIL

Expression d'intérêt



L'intérêt d'effectuer un ELV est exprimé. Cela peut être directement piloté par le gouvernement local ou régional, mais aussi par le gouvernement national. Si ONU-Habitat participe à la coordination de l'ELV, cette phase peut comprendre la signature d'une lettre d'intention.

Établir les bases



Familiarisation avec les documents de référence de l'ELV. Connexion à d'éventuels partenaires collaborateurs.



Alignement sur le niveau national

Alignement sur le niveau national et l'ENV (par exemple en contactant les ministères concernés et en les informant de l'intention de produire un ELV), ainsi que sur l'AGLR qui peut produire un EIV basé sur les progrès locaux des ODD. Ouvrir un canal de communication et explorer les possibilités de coopération.



Plan de travail et livrables

Accord sur le calendrier, les livrables et les possibilités de financement.



Formalisation du groupe de travail

Création d'un groupe de travail d'ELV. La composition et la taille exactes du groupe de travail dépendent des capacités et des besoins d'une municipalité. Cette étape comprend également l'identification des services municipaux pertinents pour soutenir le processus d'ELV.



Permettre l'évaluation

Un atelier technique avec les partenaires et le groupe de travail local de l'ELV pour discuter de ses objectifs, de l'engagement prévu des parties prenantes, des outils possibles, des cadres d'indicateurs existants, des opportunités de défense des intérêts et des moyens de tirer parti des conclusions de l'ELV. Possibilité d'inviter d'autres localités d'ELV (si présentes dans le pays) pour un échange entre pairs. Évaluation des capacités ainsi que des besoins de formation et planification ultérieure de l'enseignement.

LE GROUPE DE TRAVAIL DE L'ELV

Le groupe de travail de l'ELV est composé des personnes clés impliquées dans le processus de l'ELV. Selon les structures, l'expérience et les ressources dont disposent les gouvernementales, les rôles et la taille exacte du groupe de travail peuvent varier. Dans certaines circonstances, une personne peut assumer plusieurs rôles, dans d'autres cas, les rôles peuvent être étendus à plusieurs personnes. Par exemple, il est possible d'avoir plusieurs experts en données dans le groupe si l'analyse prévue est très étendue et inclut une analyse spatiale spécialisée. Dans certains cas, les ELV sont produits avec une personne clé assumant la plupart des rôles d'exécution et le point focal d'ONU-Habitat fournissant des directives en tant que gestionnaire de projet.



RÉSPONSABLE DE LA RÉDACTION

Le rôle clé du responsable de la rédaction est de compiler les données probantes et de rédiger un rapport cohérent et bien structuré sur l'ELV. Une solide expérience de la rédaction de rapports et des publications antérieures sont des atouts pour ce rôle.



RESPONSABLE DE L'ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES

Le responsable de l'engagement des parties prenantes est chargé d'établir, de gérer et de maintenir les relations avec les parties prenantes concernées. Il organise des forums d'engagement des parties prenantes et représente les voix des parties prenantes auprès du groupe.



RESPONSABLE DES DONNÉES

Le responsable des données dirige la collecte, le nettoyage et l'analyse de toutes les données probantes. Ce rôle devrait être assumé par une personne ayant de solides compétences en gestion et en analyse de données et une expérience de travail avec différentes sources de données.



GESTIONNAIRE ELV

Le gestionnaire ELV dirige le groupe de travail de l'ELV et s'assure que la production de l'ELV ainsi que la collaboration entre les différents partenaires progressent de manière satisfaisante. Ils devraient surveiller de près les échéances établies et les fonds disponibles pour assurer la conformité.



REPRÉSENTANT LOCAL

Le représentant local est un expert des structures du gouvernement local, des plans politiques existants et des sources de données possibles. Il devrait avoir de bonnes relations parmi les services gouvernementaux ainsi qu'avec les sphères gouvernementales et peut parties prenantes à l'extérieur du gouvernement et comprendre les besoins ainsi que les défis locaux.



REPRÉSENTANT NATIONAL

Le représentant national représente les priorités du niveau national et assure une intégration réussie entre l'ELV et l'ENV. Il est essentiel pour assurer une communication efficace entre les parties prenantes et peut apporter son aide en ce qui concerne les sources de financement, l'apprentissage entre pairs et l'accès aux données.



POINT FOCAL D'ONU-HABITAT

Le point focal d'ONU-Habitat devrait avoir de l'expérience dans la localisation des ODD et la production d'ELV. Il agit en tant que spécialiste de la méthodologie et assure une communication efficace entre les entités de l'ONU, telles que les bureaux régionaux et de pays et le groupe de travail.



CONSEILLER

Les conseillers peuvent avoir des connaissances spécialisées sur un certain aspect du processus de l'ELV ou de l'expérience dans la conduite d'un ELV dans un contexte similaire. Leurs conseils pourraient combler les lacunes en matière de connaissances ou d'expérience au sein du groupe de travail de l'ELV. Le conseiller peut être l'un des collaborateurs partenaires.

ANALYSE DE LA SITUATION

La deuxième phase est consacrée à la sélection des indicateurs, à la collecte des données et à l'analyse. Elle exige une étude initiale des plans et documents nationaux et locaux existants qui comprennent des mesures ou des priorités thématiques d'un domaine. Ils seront assortis et enrichis avec les indicateurs des ODD et d'autres cadres d'indicateurs disponibles tels que le Cadre mondial de suivi des zones urbaines (CSU). Par la suite, les sources de données disponibles sont identifiées et les données sont collectées puis analysées. L'analyse de la situation est également l'occasion d'impliquer les parties prenantes pour recueillir des informations sur les priorités de mesure et compléter les lacunes existantes en matière de données. L'analyse de la situation est finalisée par un rapport de données, présentant les résultats bruts ou l'analyse (parfois appelés documents sur les ODD ou rapport du CSU, selon les indicateurs qui la structurent).

ÉTAPES CLÉS DE TRAVAIL

Cartographie des parties prenantes



Identification de toutes les parties prenantes concernées, ainsi que de leur influence et de leurs intérêts ainsi que des moments du processus participatif auxquels elles devraient être associées. Élaboration d'une stratégie/d'un plan d'action pour encourager leur participation et leur contribution, notamment le type de données qu'elles détiennent.



Inventaire

Inventaire des plans ou documents nationaux/locaux/stratégiques pertinents ou autres plans ou documents existants qui incluent des indicateurs que la zone est déjà en train de mesurer ou a manifesté un intérêt pour la mesure.



Alignement

Alignement des indicateurs sur les ODD et le Cadre mondial de suivi des zones (CSU).



Hiérarchisation et sélection des indicateurs

Sélection des indicateurs à inclure dans l'ELV (sur la base, par exemple, des objectifs de la ville, des objectifs stratégiques, d'une représentation des domaines du CSU) Possibilité de hiérarchisation et de sélection des indicateurs pertinents par parties prenantes.



Disponibilité des données

Identification des sources de données, notamment les contrôles d'accessibilité, de qualité et de disponibilité dans le temps. À cette étape, il est également utile de comprendre comment les données sont ventilées entre les sous-groupes spatiaux et de population. Lorsque les données ne sont pas encore disponibles, les indicateurs peuvent être mis en évidence en vue d'une exploration potentielle par les parties prenantes et/ou l'engagement communautaire.

PHASE

01

PHASE 02

PHASE

03

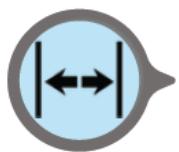
PHASE

04

PHASE

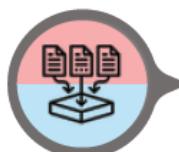
05

PHASES



Analyse des écarts

Évaluation de la sélection actuelle en termes de couverture des ODD et des domaines du CSU. Si certains domaines thématiques ne sont que peu couverts par la sélection actuelle d'indicateurs mais semblent importants pour l'ELV, entreprendre un autre examen des indicateurs possibles et de leur disponibilité de données.



Collecte des données

Collecte de données en coopération avec les services et institutions gouvernementaux compétents.

Parties prenantes et/ou engagement communautaire pour collecter des données qui ne sont pas encore disponibles ou améliorer les données existantes.

Possibilité de collaborer avec d'autres initiatives axées sur la recherche ou d'obtenir des conseils de leur part (voir : « Approches d'analyse »).



Nettoyage des données

Nettoyage et vérification des données afin de garantir qu'un nombre suffisamment grand et diversifié d'indicateurs est évalué. Possibilité de lancer une autre série de collecte de données si nécessaire.



Examen des données

Examen des données collectées et possibilité pour les parties prenantes de réfléchir aux besoins en matière de données probantes supplémentaires et de suggestions de données supplémentaires ou différentes.



Analyse des données

Analyse des données, notamment des évaluations pour déterminer si les indicateurs sont « suivis » avec les objectifs locaux ou nationaux / les valeurs cibles des ODD. Possibilité d'inclure des critères de référence stricts pour les indicateurs CSU basés sur les valeurs minimales et maximales mondiales.



Analyse basée sur les cartes

Possibilité d'analyse spatiale et de création de cartes analytiques montrant les variations spatiales des forces, faiblesses, opportunités et menaces du territoire.



Examen et discussion des données

Possibilité de présenter et d'examiner les données, notamment l'analyse spatiale, avec les parties prenantes. Recenser les problèmes que les parties prenantes jugent prioritaires ainsi que les suggestions afin de les améliorer.



SÉLECTION DES INDICATEURS

Les ELV mesurent, essentiellement, les progrès vers le Programme 2030 sur la base des objectifs de développement durable. Dans ce but, les indicateurs des ODD, qui ont été formulés pour une application au niveau national, doivent être examinés, adaptés, remplacés pour répondre aux défis et dynamiques uniques des communautés locales. Il peut s'agir d'un processus complexe et compliqué, qui implique généralement l'intégration d'indicateurs supplémentaires qui existent déjà dans le cadre politique d'une ville ou d'une région, y compris ceux qui figurent dans les plans locaux, nationaux ou stratégiques existants. Une autre ressource précieuse pour les indicateurs pertinents pour les villes est le Cadre mondial de suivi des zones urbaines (CSU), conçu explicitement pour compiler et harmoniser les indices de mesure des ODD urbains. Le CSU offre non seulement une méthodologie complète et des directives pour mesurer les indicateurs, mais fournit également des critères de référence mondiaux pour suivre les progrès. En outre, le CSU introduit ses propres dimensions et objectifs, offrant une perspective supplémentaire sur le développement d'une ville à côté des ODD. Si d'autres cadres d'indicateurs sont disponibles, ils peuvent également être incorporés et exploités. La clé est d'organiser et d'aligner tous ces indicateurs dans le cadre global des ODD, en veillant à ce que l'ELV remplisse son objectif de rendre compte des progrès réalisés vers les ODD et le Programme 2030. Certains ELV rendent compte de l'ensemble des ODD, d'autres seulement d'un sous-ensemble.

Pour naviguer dans le large éventail d'indicateurs et faciliter leur alignement ainsi que leur sélection, ONU-Habitat a créé un outil de données qui aligne tous les indicateurs des ODD sur ceux du CSU ainsi que du Nouveau Programme pour les villes et facilite l'ajout de mesures issues des plans locaux, nationaux ou stratégiques existants dans un cadre d'indicateurs harmonisé et complet.

Notez que la sélection d'indicateurs peut modifier l'orientation et le poids de certains ODD au sein de l'ELV. Cela peut être une occasion intéressante de mettre en lumière certains sujets particulièrement pertinents et, par exemple, de créer un ELV plus centré sur le climat, mais cela doit se faire de manière ciblée et sans négliger d'autres sujets clés. Dans l'ensemble, la sélection des indicateurs devrait être transparente, impartiale et justifiée. Si l'ELV n'inclut pas tous les ODD ou tous les indicateurs par ODD, il est de bonne pratique d'inclure les parties prenantes ou les partenaires dans le processus de sélection.

Parfois, le choix des indicateurs est fondé sur des données et repose sur la disponibilité des informations. Il s'agit là d'une limitation logique, mais il conseillé d'examiner si la collecte de données propres pourrait combler les lacunes existantes en matière de données et permettre l'inclusion de sujets pertinents mais faiblement étayés, pour le moment, par des données officielles.

APPROCHES D'ANALYSE

Mesurer et analyser les données sur lesquelles l'Examen local volontaire repose est un processus à plusieurs facettes. En général, l'analyse de base consiste à évaluer une tendance temporelle afin de déterminer si une ville ou une région est « sur la bonne voie » pour atteindre un objectif précis. L'établissement de ces tendances nécessite l'utilisation de valeurs cibles ou de seuils, ce qui peut être difficile à établir.

Parfois, les valeurs cibles peuvent être tirées des ODD eux-mêmes, d'autres fois, il est possible d'utiliser des cibles locales ou nationales issues de plans existants. Le CSU est un autre outil important qui fournit des valeurs mondiales minimales et maximales pour ses indicateurs urbains qui peuvent être utilisés pour mettre à l'échelle et évaluer les conclusions des données locales. Il est également important de ventiler les données et d'appliquer une optique intersectionnelle à l'analyse afin de déceler les tendances et les éventuelles inégalités au sein de la population.

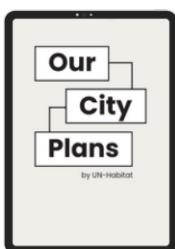
En fonction de l'indicateur, il peut également être approprié de procéder à des analyses alternatives ou supplémentaires. Il est important de noter que l'accent est de plus en plus mis sur l'incorporation de données qualitatives pour contextualiser et interpréter correctement les valeurs quantitatives.

L'analyse spatiale peut également être d'une grande importance pour s'assurer que l'analyse de l'ELV est plus granulaire et précise, fournissant des informations qui guideront ensuite des recommandations et des actions adaptées aux spécificités de chaque territoire.

La complexité d'une analyse d'ELV dépend, en grande partie, des objectifs de l'examen, ainsi que des capacités et des ressources disponibles. S'il y a un intérêt pour des axes d'analyse spécifiques ou une méthodologie de recherche plus étendue, de nombreuses initiatives d'ONU-Habitat et de ses partenaires, tels que CGLU, peuvent fournir un soutien et des orientations supplémentaires. Voici quelques exemples remarquables d'initiatives qui peuvent être intégrées au processus d'ELV.

Initiatives connexes qui se spécialisent dans la collecte ou l'analyse de données particulières :

[Cliquez pour plus d'informations](#)



OUR CITY PLANS

Our City Plans [nos plans de ville] est une boîte à outils mondiale développée par ONU-Habitat pour guider et aider les gouvernements locaux et les acteurs urbains à mieux comprendre et développer des processus de planification urbaine inclusifs et intégrés. La méthodologie flexible et modulaire est structurée en 4 phases, 12 blocs et 58 activités étape par étape qui peuvent être adaptées en fonction des besoins et du contexte local. Elle offre plus de 60 outils et modèles pour guider les municipalités dans divers domaines thématiques tels que la participation, le financement urbain, l'action climatique et l'inclusion socio-spatiale, notamment la collecte et l'analyse de données, en mettant l'accent sur l'engagement des parties prenantes.

METROPOLIS

L'Observatoire Metropolis (METROPOLIS), qui utilise des données, des indicateurs et produit des connaissances, favorise la mise en œuvre de programmes mondiaux dans les zones métropolitaines. Dirigé par la zone métropolitaine de Barcelone, l'observatoire est organisé en un ensemble de documents de réflexion et d'indicateurs métropolitains.





URBAN LAB D'ONU HABITAT

L'Urban Lab d'ONU-Habitat est un élément essentiel de la mission d'ONU-Habitat qui vise à promouvoir le développement urbain durable en collaboration avec les gouvernements nationaux et locaux. Il y parvient grâce au processus de planification urbaine intégrée, qui est étayé par le processus de production de données probantes spatiales, en fournissant un soutien technique essentiel à la prise de décisions et en alignant le développement urbain sur l'objectif de développement durable 11 et le Nouveau programme pour les villes (NPV). En traduisant les ODD et le NPV en objectifs de planification pratiques, en conservant des ensembles de données complets, en incorporant des considérations spatiales et en facilitant la surveillance, l'Urban Lab d'ONU-Habitat permet aux gouvernements de faire des choix éclairés, de s'harmoniser avec les ordres du jour mondiaux, d'allouer les ressources efficacement et de suivre les progrès dans la poursuite du développement durable.

OBSERVATOIRE MONDIAL DES PROXIMITÉS DURABLES



L'Observatoire mondial des proximités durables, créé par la Chaire ETI, CGLU, C40 et ONU-Habitat, a pour objectif de relever les défis urgents que sont la crise environnementale, les inégalités socio-spatiales et les tensions politiques en promouvant le concept de proximité urbaine. Inspirée du concept de « ville du quart d'heure », cette initiative est axée sur la création de modèles urbains durables qui donnent la priorité au bien-être humain, à l'accès équitable aux fonctions essentielles et à la résilience climatique. L'Observatoire mondial des proximités durables sert de plateforme de partage des connaissances et de renforcement des capacités, unissant les acteurs urbains mondiaux pour entraîner un changement transformateur dans les stratégies urbaines et améliorer la qualité de vie dans les villes du monde entier grâce à une approche axée sur la proximité. Le programme développera des concepts de proximité universellement applicables, des mesures et des indicateurs officiels, un centre mondial de partage des connaissances et un réseau pour soutenir les villes dans la mise en œuvre ce qui contribuera, en fin de compte, aux examens locaux volontaires.



CITY-WIDE PUBLIC SPACE ASSESSMENT TOOL

Le City-Wide Public Space Assessment tool [outil d'évaluation de l'espace public à l'échelle de la ville] offre une compréhension complète de la distribution spatiale, de l'accessibilité, de la connectivité du réseau, de la quantité et de la qualité des espaces publics au niveau de la ville. L'outil aide les gouvernements locaux/nationaux et les partenaires à recueillir des données précises sur les espaces publics, à identifier les zones de création ou de réhabilitation de ces espaces et à élaborer des plans ainsi que des stratégies futurs. En outre, les résultats de l'évaluation de l'espace public à l'échelle de la ville fournissent non seulement la base pour l'élaboration de la stratégie et du plan d'action, mais définissent également les ressources nécessaires à leur mise en œuvre effective.

UNITAC HAMBURG



L'UNITAC Hambourg, l'Accélérateur de technologies novatrices pour les villes des Nations Unies, est une initiative de collaboration entre ONU-Habitat, le Bureau des technologies de l'information et de la communication des Nations Unies et l'Université de HafenCity. Il s'agit d'un élément central du projet phare « Villes intelligentes centrées sur les personnes » qui aide les gouvernements nationaux et locaux dans leur parcours de transformation numérique, en favorisant l'utilisation éthique et inclusive des technologies numériques. La triple approche de l'UNITAC englobe la stratégie, les outils numériques et le renforcement des capacités, en mettant l'accent sur la planification basée sur des données probantes et la participation active des citoyens ainsi que des parties prenantes aux processus décisionnels. Les projets et les outils du programme visent, en particulier, à accélérer les progrès vers l'ODD 11.



INITIATIVE QUALITÉ DE VIE D'ONU-HABITAT

L'initiative mondiale d'ONU-Habitat pour la qualité de vie offre l'occasion de se recentrer sur ce qui compte pour les gens et donne de la valeur à leur vie et, à ce titre, ajoute une dimension centrée sur l'humain à la mesure du progrès dans les villes. L'initiative offre une occasion stratégique de contribuer au programme d'action décrit dans le rapport Notre programme commun du Secrétaire général. En plaçant les personnes au centre de la définition de la qualité de vie, en examinant les mesures avancées liées au bien-être et à la satisfaction de vie, l'initiative offre une perspective unique qui va au-delà du PIB, qui est adaptée au niveau local et ajustable à divers contextes.

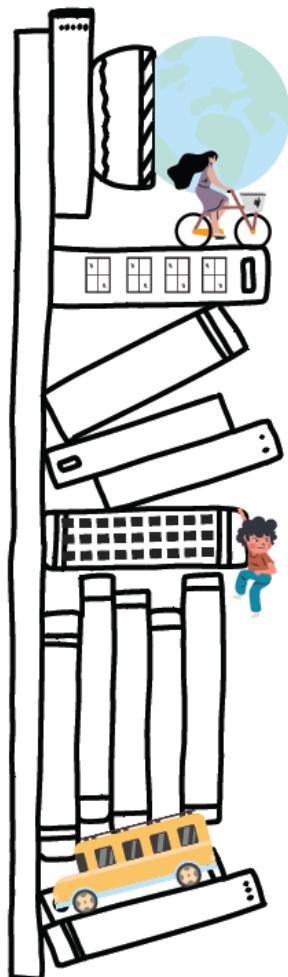


HER CITY

Her City (sa ville) est une initiative collaborative de développement urbain menée par ONU-Habitat et la fondation Shared City, avec le soutien de l'Agence suédoise de coopération internationale pour le développement (Sida), de l'Agence suédoise pour l'innovation (Vinnova) et de Global Outmaning. Ce programme vise à fournir aux villes les outils et les méthodes nécessaires pour accroître la participation des filles à la planification urbaine et offre aux professionnels municipaux ainsi qu'aux décideurs urbains les moyens d'intégrer les perspectives des jeunes, des genres et socioéconomiques dans la planification urbaine, favorisant ainsi des villes inclusives et durables pour tous. Her City a mis au point une boîte à outils unique comprenant 9 composantes pour une planification urbaine axée sur les filles. Depuis son lancement en 2021, le programme a mobilisé 1 200 utilisateurs de 430 villes et lancé 350 projets dans 120 pays. La prochaine phase de ce programme, Her City 2030, se concentre sur le renforcement des capacités, l'établissement d'un réseau mondial et la promotion de villes transformatrices en matière de genre. Il contribue à la réalisation de divers objectifs de développement durable (ODD) et élabore activement des indicateurs pour soutenir les examens locaux volontaires.

KNOW YOUR CITY

La campagne Know Your City (connaître votre ville), une initiative conjointe des fédérations de populations pauvres en milieu urbain affiliées à Slum Dwellers International (SDI) et de Cités et gouvernements locaux unis d'Afrique (CGLU-Afrique), est un puissant mécanisme d'organisation communautaire, de gouvernance locale participative, de création de partenariats et d'action collective. De nombreuses municipalités ne disposent pas des données nécessaires à une planification inclusive des villes et/ou des ODD et les communautés des bidonvilles sont considérées comme un fardeau pour la ville. Les données de la campagne KYC sur les établissements informels comblient cette lacune et permettent un dialogue éclairé sur les politiques et pratiques inclusives.



PHASE 03

PHASE
04

PHASE
05

PHASE
01

PHASE
03

EXAMEN ET STRATÉGIE

La troisième phase se penche sur l'examen des données probantes et sur la façon de s'appuyer sur les données probantes avec les prochaines étapes stratégiques. Elle comprend une analyse des politiques et des initiatives existantes qui ont contribué à la situation actuelle dans un territoire donné et des suggestions subséquentes sur ce qu'il faut conserver, renforcer, améliorer ou abolir. Généralement, les recommandations pour les prochaines étapes sont guidées par une « visualisation » qui peut être tirée de documents précédents ou développée dans le cadre du processus d'ELV.

ÉTAPES CLÉS DE TRAVAIL

Examen et analyse complets



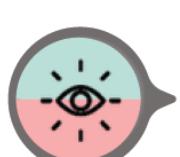
Examiner et analyser toutes les données collectées et leur relation avec les ODD (et les domaines CSU). Production des « notes de travail sur les ODD », qui comprennent les conclusions pour chaque ODD, notamment les données et récits qui les entourent.

Examen des politiques et des initiatives existantes



Identification et examen des projets et/ou politiques existants qui ont influencé le contexte des ODD et qui aident à expliquer (dans une certaine mesure) le statut de la ville ou de la région. Mettre en évidence les réussites, les lacunes et les améliorations potentielles. Cela peut inclure les contributions des parties prenantes.

Visualisation



Élaboration d'une vision pour le territoire et la communauté, en tenant compte des données collectées et des plans locaux/régionaux/nationaux/stratégiques actuels. Il est fortement recommandé de développer la vision conjointement avec les parties prenantes et de générer des recommandations politiques et des actions possibles pour une mise en œuvre collective.

Recommandations stratégiques



Consolidation d'une liste de recommandations politiques pour renforcer de façon stratégique les progrès sur les ODD, combler les lacunes existantes et travailler à la vision développée. Les recommandations devraient inclure des actions et des voies de mise en œuvre spécifiques.

QU'EST-CE QUI REND UNE RECOMMANDATION EXPLOITABLE ?

PHASE
03



Les ELV orientés vers l'action ont l'intention de s'appuyer sur la collecte et l'analyse exhaustives de données pour mettre en place des étapes suivantes significatives et des recommandations stratégiques concrètes qui stimulent l'action. Mais qu'est-ce qui rend une recommandation vraiment réalisable ? Plusieurs considérations clés peuvent aider à transformer les recommandations de résumés bien intentionnés en de puissants accélérateurs de changement. En bref, les recommandations orientées vers l'action sont celles qui sont pratiques, bien définies et qui ont un plan clair pour l'exécution et la mise en œuvre.

Pertinence - La recommandation est étroitement alignée sur le contexte, les objectifs et les besoins de la situation ou du problème en question. En d'autres termes, elle s'attaque aux lacunes et aux défis les plus importants qui ont été mis en évidence dans l'analyse d'ELV.

Connaissance - La recommandation propose une solution ou une voie à suivre basée sur des données probantes et fondée sur des exemples réussis de mise en œuvre. En l'absence d'exemples appropriés, elle examine soigneusement quelles actions pourraient convenir au défi à relever.

Spécificité - La recommandation fournit des directives claires et précises sur ce qui doit être fait, ne laissant aucune place à l'interprétation ou à la confusion. Dans la mesure du possible, elle désigne les parties ou entités responsables qui en assureront sa mise en œuvre et les résultats, ainsi qu'un calendrier pour l'action à entreprendre et à mener à bien.

Faisabilité - La recommandation est réalisable dans les limites données. Il peut s'agir des ressources et du temps disponibles. Elle examine également les synergies avec les objectifs stratégiques actuels et les plans existants. Les ressources nécessaires, notamment financières, humaines ou technologiques, devraient être identifiées ou mises à disposition pour faciliter la mise en œuvre.

Implication des parties prenantes - La recommandation tient compte des commentaires partagés par les parties prenantes tout au long du processus d'ELV pour hiérarchiser les mesures à prendre et élaborer des solutions appropriées. L'étape « Visualisation » peut être une bonne occasion d'obtenir des informations précieuses et d'élaborer, conjointement, des recommandations conformes aux points de vue des parties prenantes. Cela favorise également leur engagement à l'égard de l'action proposée.

Mesurabilité - La recommandation comprend des critères de réussite et des mesures de rendement, ce qui permet de suivre et d'évaluer les progrès avec succès. Idéalement, il faudrait préciser qui évalue les progrès et à quelle fréquence.

Flexibilité - La recommandation permet des rajustements ou des révisions à mesure que les circonstances changent ou que de nouveaux renseignements apparaissent.

PHASE

01

PHASE

02

PHASE

03

PHASE

04

PHASE

05

FINALISATION

Au cours de la quatrième phase, l'ELV est validé et lancé. Il s'agit de la soumission et de l'examen d'une premier projet (avancé), comprenant la consolidation des commentaires des parties prenantes et des partenaires. Le document final est complété avec la mise en page et les graphiques. Compte tenu de la valeur locale et internationale du document de l'ELV, les partenaires peuvent décider de traduire l'ELV dans différentes langues locales, tout en tenant compte de la diffusion des conclusions pour les groupes ayant des besoins d'accessibilité variés. La phase 4 se termine par le lancement de l'ELV.

ÉTAPES CLÉS DE TRAVAIL



Soumission du projet

Soumission pour examen du premier projet ou du projet avancé au groupe de travail de l'ELV et aux partenaires collaborateurs.



Consolidation des commentaires

Intégration des commentaires et suggestions. Possibilité de présenter le projet avancé aux parties prenantes et de l'examiner en collaboration.



Validation du projet avancé

Validation par le GLR et les entités liées. Possibilité de partager avec le niveau national pour examen.



Mise en page et graphiques

Finalisation de l'ELV terminé avec mise en page, conception et graphiques.



Lancement

L'ELV est lancé. Il peut s'agir d'un événement de lancement dédié ou être intégré dans un événement international et de l'ONU sur la localisation des ODD, tel que le Forum politique de haut niveau annuel (FPHN). Possibilité de collaborer avec les municipalités voisines ou les organisations régionales dans des lancements conjoints ou le partage de ressources pour surmonter les contraintes en matière de ressources et accroître la visibilité.

PHASES

AU-DELÀ DE L'ELV

L'ELV doit être considéré comme un processus continu par lequel les gouvernements locaux et régionaux peuvent évaluer leurs réalisations et leurs lacunes dans la poursuite des ODD, apprendre d'eux, partager leurs expériences dans un processus continu d'engagement avec les acteurs concernés. La cinquième phase de l'ELV comprend les mois qui suivent sa publication. Elle implique la diffusion de l'ELV, des activités connexes de défense des intérêts et de sensibilisation, ainsi que le partage des expériences et des enseignements tirés. Cette phase est également importante pour relancer la mise en œuvre des recommandations orientées vers l'action et suivre les progrès accomplis dans les actions proposées. Enfin, elle suggère des étapes pour la préparation du prochain ELV afin d'assurer une information cohérente et continue.

ÉTAPES CLÉS DE TRAVAIL

Diffusion



Diffusion de l'ELV final. Partage avec les autorités gouvernementales nationales et régionales compétentes, les partenaires et les parties prenantes, ainsi qu'ONU-Habitat. Diffusion de l'ELV (conclusions) auprès du public, en s'assurant qu'il est compris et socialisé.

Défense des intérêts



Élaboration d'une stratégie de communication sur les principaux messages de l'ELV. Possibilité de mettre l'ELV en évidence comme une bonne pratique pour d'autres territoires de la région (et au-delà) par l'intermédiaire d'associations et de réseaux gouvernementaux locaux et/ou régionaux. Connection de l'ELV avec des événements internationaux et de l'ONU sur la localisation des ODD. Possibilité de contacter ONU-Habitat pour être présenté sur les médias sociaux dans le cadre de la série « ELV de la semaine ».

Retours



Débriefing avec les membres du groupe de travail et les parties prenantes pour recueillir des retours et résumer les leçons pour l'avenir.

Intégration



Utilisation de l'ELV et de ses résultats pour étayer les ENV et les EIV. Mise en place d'un mécanisme de communication avec le niveau national pour rendre compte et intégrer les conclusions, les recommandations et les bonnes pratiques.

Mise en œuvre



La mise en œuvre des recommandations formulées, par exemple par des propositions de politiques ou de projets.

Suivi et évaluation



Suivi des progrès réalisés dans la mise en œuvre des recommandations des ELV.

Évaluation approfondie des actions mises en œuvre et de leur utilité pour relever les défis propres au contexte ainsi que, de manière plus générale, pour atteindre les ODD. Cela peut inclure des conclusions sur le rapport coût-efficacité et les incidences sur l'équité sociale, par exemple. Les conclusions devraient être partagées afin d'éclairer les politiques futures et d'améliorer l'efficacité des interventions actuelles.

Améliorer l'efficacité institutionnelle



Adaptation et institutionnalisation de mécanismes d'engagement des parties prenantes qui ont bien fonctionné. Les réseaux de gouvernance à plusieurs niveaux et les liens entre les parties prenantes et la communauté sont utilisés pour améliorer l'efficacité institutionnelle et soutenir les mesures participatives basées sur des données probantes à l'avenir.

Deuxième ELV



Élaboration d'un calendrier provisoire pour le prochain ELV en fonction du cycle politique et des besoins propres au contexte. Recommandation pour se préparer au prochain ELV en établissant un suivi régulier des indicateurs ou des données qui ont été recueillis pour l'ELV actuel.

LA VOIE À SUIVRE

L'ELV est un outil essentiel qui permet aux GLR d'orienter leurs stratégies de développement et leur engagement dans les programmes et les initiatives. Les ELV servent d'évaluation détaillée des défis et des obstacles actuels au développement durable, assortie de propositions concrètes d'amélioration. À ce titre, ils fournissent une feuille de route pour l'action qui, pour exploiter pleinement son potentiel, devrait être liée aux ENV et aux EIV. En ligne, l'ELV peut être utilisé pour concevoir et soutenir des propositions de projets et des soumissions de financement pour mettre en œuvre les plans correspondants. L'ELV identifie également les domaines qui nécessitent une enquête plus approfondie avant que des mesures puissent être prises.

Pour soutenir la mise en œuvre des recommandations d'un ELV et élargir davantage son potentiel, ONU-Habitat favorise les liens avec d'autres partenaires, tels que les [SDG Cities](#), ou [Our City Plans](#). D'autres initiatives donnent l'occasion de se concentrer sur des défis particuliers grâce à des [Accountability Labs](#) spécialisés, ou à la mobilisation de la communauté pour une planification créative, comme le projet [Block-by-Block](#). Plusieurs autres exemples sont présentés plus haut dans la section « Approches d'analyse ».

L'essentiel est de veiller à ce que les conclusions et les recommandations de l'ELV soient activement utilisées pour façonner les politiques, les projets et les partenariats, favorisant ainsi un développement local holistique et durable conformément au Programme 2030.

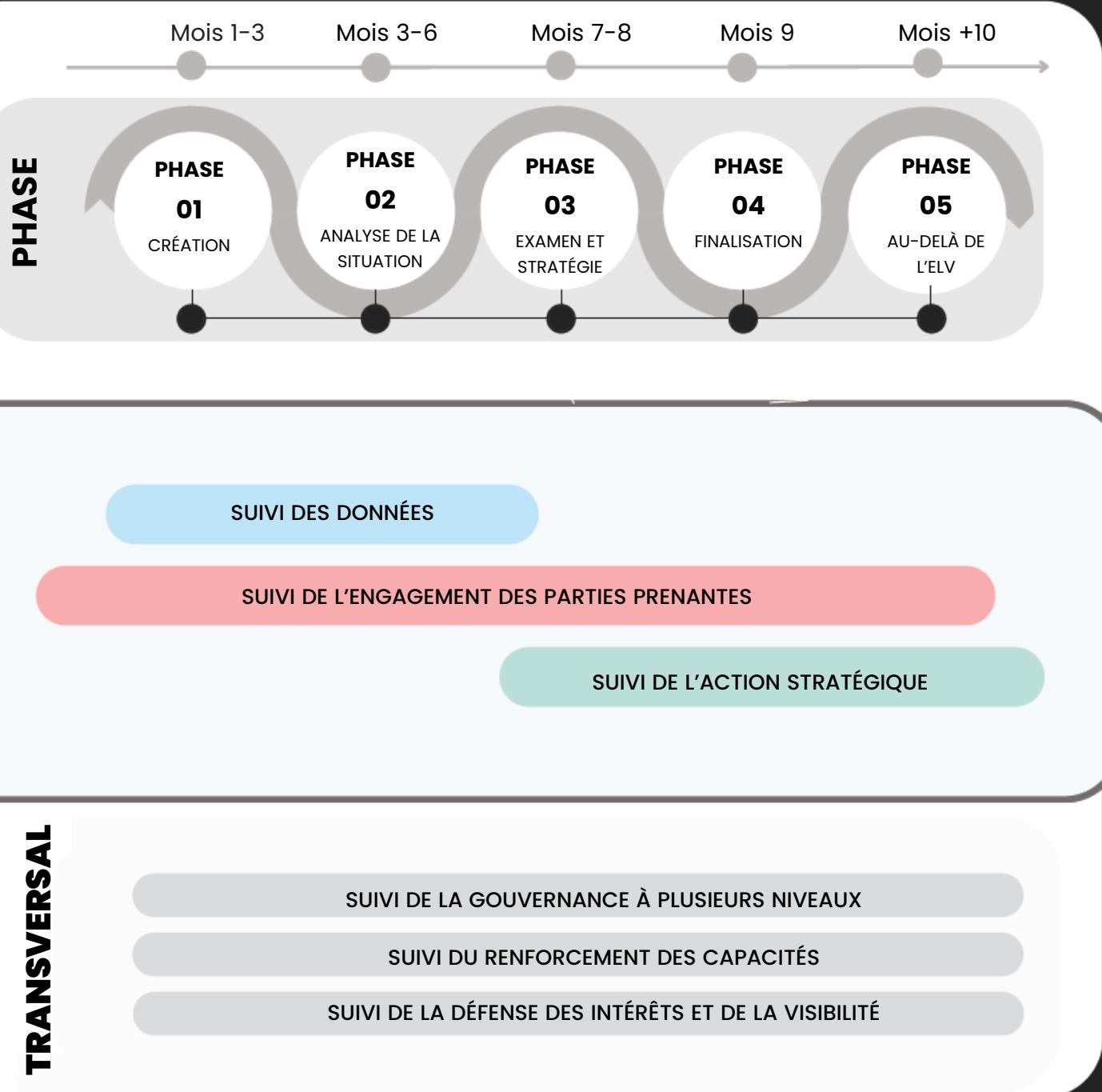
L'ELV n'est pas la fin du voyage, mais un point d'entrée significatif pour une analyse de suivi et un engagement plus ciblés.

**FIN DES
PHASES**



SUIVI DES NOTES D'ORIENTATION

Le suivi des notes d'orientation donne un aperçu complet des composantes individuelles et des nuances pratiques de chaque suivi. Il fournit des directives détaillées sur les étapes de travail spécifiques, y compris des informations précieuses sur les résultats attendus et les ressources supplémentaires. Alors que le survol des phases qui précède fournit un aperçu général et une feuille de route concise pour l'ELV, les notes d'orientation abordent les complexités de l'exécution d'étapes spécifiques, en mettant en lumière les pièges potentiels et les mises en garde. Il constitue une perspective complémentaire et approfondie du processus de l'ELV. Cette optique détaillée et spécifique au suivi devient particulièrement utile une fois que le processus d'ELV est en cours, car elle fournit une aide pratique ainsi que des conseils pour le travail pratique du parcours de l'ELV.



SUIVI DES DONNÉES

Le suivi des données s'étend sur trois phases de l'ELV : Création, analyse de la situation, examen et stratégie. Il est essentiel pour soutenir l'ELV avec des données probantes fiables et pertinentes et le relier de façon stratégique aux ODD, au CSU et aux plans de développement de la municipalité.

STATISTIQUES

DURÉE SUGGÉRÉE



1-4 mois

ACTEUR PRINCIPAL



Expert en données

MATÉRIELS NÉCESSAIRES

Plans locaux/régionaux/nationaux/stratégiques existants ou autres documents présentant les indicateurs possibles.

Cadre mondial de suivi des zones urbaines (csu).

Aperçu des cibles et indicateurs des ODD

Présentation des sources de données et des référentiels possibles

RÉSULTATS

- Liste d'indicateurs pour l'ELV recoupés avec les ODD, le CSU et d'autres plans pertinents.
- Liste des indicateurs pour lesquels des données supplémentaires sont requises.
- Vue d'ensemble des ODD et des domaines du CSU couverts par les indicateurs sélectionnés (fondement de l'analyse des écarts/justification d'une sélection équilibrée).
- Rapports sur les ODD, qui résument toutes les données analysées pour chaque ODD faisant l'objet d'une enquête.

OUTIL

L'**outil de données** prend en charge les sept premières étapes du suivi des données et produit une liste complète d'indicateurs pour l'ELV qui sont automatiquement alignés sur les ODD, le CSU et les plans nationaux/locaux/stratégiques existants. Il rationalise le processus de sélection et facilite l'appariement des indicateurs avec les sources de données appropriées.



ÉTAPES CLÉS DE TRAVAIL



Inventaire

1. Se familiariser avec les plans locaux/nationaux/stratégiques existants qui couvrent la municipalité.
 - a. Identifier les priorités stratégiques qui devraient être intégrées et mises en évidence dans l'ELV.
 - b. Identifier les cibles et indicateurs locaux/nationaux/stratégiques qui sont actuellement mesurés et qui devraient l'être à l'avenir.



Alignment

2. Se familiariser avec les cibles et indicateurs des ODD ainsi qu'avec les indicateurs du CSU.
 - a. Idéalement, identifier les synergies et les domaines dans lesquels les cibles des ODD et du CSU se chevauchent afin de mettre en évidence ces liens et l'importance de tels indicateurs pour l'ELV.
3. Faire correspondre les cibles et les indicateurs locaux/nationaux/stratégiques avec les ODD et le CSU.
 - b. Déterminer si certaines cibles locales sont équivalentes aux cibles des ODD et/ou du CSU et les mettre en évidence pour qu'elles soient incluses dans l'ELV.



Hiérarchisation et sélection des indicateurs

4. Effectuer une sélection initiale d'indicateurs à inclure dans l'ELV en fonction, par exemple, des objectifs de la ville, des buts stratégiques, d'une représentation des domaines du CSU ou des priorités de mesure existantes.
5. Possibilité de hiérarchisation et de sélection d'indicateurs pertinents par les parties prenantes.



Disponibilité des données

6. Examiner les indicateurs sélectionnés et évaluer la disponibilité des données, leur actualité et leur échelle spatiale.
 - a. Les indicateurs qui ont été sélectionnés pour être inclus et pour lesquels des données sont disponibles en tout ou en partie (faciles à collecter, à acquérir ou à calculer) devraient être inclus dans l'ELV. Il convient de mettre en évidence les indicateurs qui ont été sélectionnés pour être inclus, mais pour lesquels des données ne sont pas actuellement disponibles, afin de permettre la collecte de données avec les parties prenantes.



Analyse des écarts

7. Évaluer la couverture des ODD et des domaines du CSU.
 - a. Si certains domaines thématiques ne sont que peu couverts par la sélection actuelle d'indicateurs mais semblent importants pour l'ELV, entreprendre un autre examen des indicateurs possibles et de leur disponibilité de données.



Collecte des données

8. Etude documentaire : Collecter des données sur les indicateurs sélectionnés. Il s'agira principalement d'une étude documentaire des données déjà disponibles, comme indiqué à l'étape 5. Idéalement, les données sont disponibles pour les périodes ultérieures afin de permettre une évaluation des tendances dans le temps. Lorsque plusieurs sources de données fournissent des données sur le même indicateur, les deux doivent être notées comme un moyen de trianguler et de valider les données probantes.

9. Collecte de données personnelles/Engagement des parties prenantes : Les indicateurs qui ont été sélectionnés pour être inclus et pour lesquels les données ne sont pas actuellement disponibles peuvent être mesurés à l'aide de sources de données supplémentaires, peut-être moins conventionnelles. Souvent, cela comprendra l'engagement des parties prenantes et des membres de la communauté, qui peuvent être intégrés dans les forums des parties prenantes qui sont décrits dans la note d'orientation sur le suivi de l'engagement des parties prenantes. À ce stade, il est important d'examiner les indicateurs et de recueillir des idées sur la façon de collecter les données nécessaires.

a. Plus récemment, l'accent a été mis de plus en plus sur l'intégration de données qualitatives, qui peuvent être tirées de l'engagement des parties prenantes et de la communauté, d'études de cas antérieures, ou même de l'Internet (bien que cela puisse poser certains problèmes en ce qui concerne la désinformation et la propriété).



Nettoyage des données

10. Identifier et corriger les erreurs, les incohérences et les inexactitudes dans les données collectées. Cela implique la gestion des valeurs manquantes, la résolution des doublons, la standardisation des formats, le traitement des valeurs aberrantes et la validation de l'intégrité des données. L'objectif du nettoyage des données est de s'assurer que l'ensemble de données est exact et complet, prêt à être analysé et interprété de manière sensée.



Analyse des données

11. Examiner systématiquement les données pour révéler les tendances ainsi que les modèles et créer une vue d'ensemble cohérente des ODD à l'étude. L'analyse comportera probablement diverses techniques, selon le type d'indicateur, allant de l'analyse statistique à l'analyse qualitative et à la visualisation. Pour certains indicateurs, il peut être approprié de procéder à des analyses supplémentaires, telles qu'une analyse spatiale. Les données qualitatives peuvent être intégrées en toute transparence de différentes manières, par exemple en incorporant des citations ou en créant des cases d'étude de cas.

SUIVI DE L'ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES

Le suivi de l'engagement des parties prenantes couvre les cinq phases de l'ELV. Il a deux fonctions principales : 1. Collecte de données pour l'ELV ; 2. Examen du contenu de l'ELV et visualisation. Un engagement solide des parties prenantes est essentiel pour intégrer différents acteurs, notamment la communauté, dans le processus d'ELV afin de saisir les réalités vécues par la population. Il est impératif de respecter le principe de « ne laisser personne pour compte ».

STATISTIQUES

DURÉE SUGGÉRÉE



6-8 mois

ACTEUR PRINCIPAL



Responsable de l'engagement des parties prenantes

MATÉRIELS NÉCESSAIRES

- Aperçu des parties prenantes possibles
- Aperçu des outils viables pour mobiliser les parties prenantes

RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES

- [SDG Partnership Guidebook \(guide des partenariats pour les ODD\)](#)
- [Participatory Urban Decision Making \(prise de décision urbaine participative\)](#)
- [Our City Plans \(nos plans de ville\)](#)
- [Her City \(sa ville\)](#)
- [Collection of Games for Cities \(collection de jeux pour les villes\)](#)
- [Linking UN-Habitat and universities \(relier ONU-Habitat et les universités\)](#)

RÉSULTATS

- Liste des parties prenantes viables et leurs coordonnées
- Plan d'engagement des parties prenantes
- Programme du forum des parties prenantes
- Par ex. Données supplémentaires sur les ODD ; données sur les visions et les recommandations des parties prenantes ; ou retours sur le processus d'engagement des parties prenantes

OUTIL

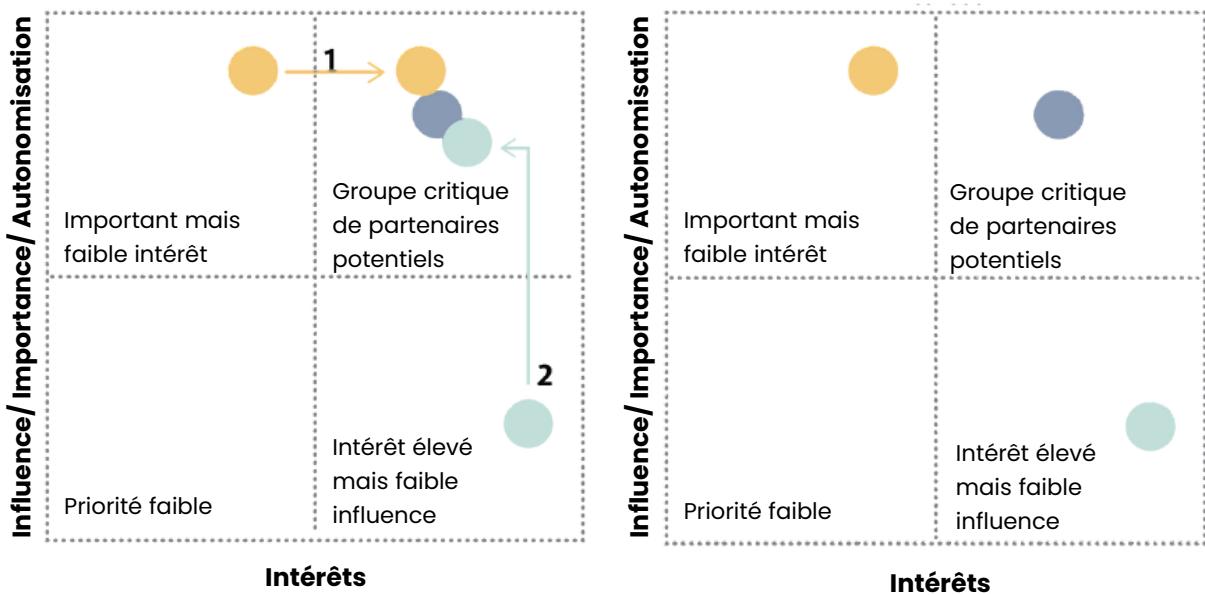
L'outil d'engagement des intervenants soutient la cartographie des parties prenantes en fournissant une plateforme virtuelle facile à suivre pour cartographier les parties prenantes et planifier leur engagement effectif. En outre, les modèles d'enquête fournissent un catalogue exemplaire de questions à utiliser lors des Forums des parties prenantes pour recueillir des données supplémentaires sur les ODD ou pour élaborer des recommandations stratégiques sur la base des données probantes recueillies. Les modèles comprennent également des questions permettant d'obtenir des retours et des suggestions sur le processus de participation.

ÉTAPES CLÉS DE TRAVAIL



Cartographie des parties prenantes

1. Identifier les parties prenantes (organisations, groupes et individus) possibles dans différents secteurs, en détaillant leurs intérêts et leur contribution éventuelle.
 - a. Les parties prenantes devraient représenter un large éventail de milieux, non seulement sur le plan institutionnel, mais aussi en termes de genre, d'âge, d'origine ethnique et d'autres caractéristiques personnelles.
2. Décrire les méthodes pour susciter et maintenir l'intérêt des parties prenantes tout au long du processus, les stratégies pour régler les conflits d'intérêts ou les tensions et les attentes concernant les contributions des parties prenantes.
 - a. Possibilité de cartographier l'intérêt des parties prenantes par rapport à leur influence. Les partenaires idéaux auront à la fois une forte influence et un grand intérêt pour les objectifs du partenariat. Cependant, cela est rarement aussi clair. En classant ainsi les parties prenantes, on peut déterminer les cas où :
 - i. Une sensibilisation importante est nécessaire pour transformer une partie prenante très influente mais peu intéressée en un partenaire potentiel intéressé, ou
 - ii. Un renforcement des capacités important est nécessaire pour transformer une partie prenante très intéressée mais peu influente en un partenaire plus fort.



Source: Adapté de « *The SDG Partnership Guidebook* », Darian Stibbe and Dave Prescott, The Partnering Initiative and UNDESA, 2020

ÉTAPES CLÉS DE TRAVAIL

L'engagement

3. Les parties prenantes peuvent être mobilisées et impliquées tout au long des différentes étapes du processus d'ELV, notamment :



Hiérarchisation et sélection des indicateurs

Collecte des données

Examen et discussion des données

Visualisation

Consolidation des commentaires sur le projet d'ELV

Avec des ressources limitées, il pourrait être possible de faire participer les parties prenantes seulement pour certaines des étapes décrites ou de combiner plusieurs objectifs en un seul événement de sensibilisation. À noter qu'il est toujours recommandé d'impliquer les parties prenantes dès les premières étapes du processus afin de faire en sorte que leurs contributions façonnent les étapes ultérieures.

4. Élaborer une stratégie d'engagement des parties prenantes qui décrit comment vous impliquerez les parties prenantes aux points pertinents. Il s'agira généralement d'un atelier ou d'une réunion, appelé ici « forum des parties prenantes » qui pourra se tenir en personne ou en ligne. Il est également possible d'organiser des réunions bilatérales avec des instituts de recherche ou des OSC afin de contribuer à la définition et/ou à la collecte de données sur des indicateurs spécifiques.

a. Si plusieurs forums de parties prenantes sont organisés, décrire l'objectif de chacun. Garder à l'esprit qu'au cours d'une première réunion, il pourrait être très utile de recueillir des données sur les indicateurs, alors qu'à un stade ultérieur, le forum des parties prenantes pourrait être utilisé pour présenter les données collectées et discuter des recommandations ainsi que des visions avec les parties prenantes.

5. Planifier le forum sur l'engagement des parties prenantes

a. Selon l'objectif du forum, élaborer un catalogue de questions qui peuvent faciliter le dialogue et saisir les contributions souhaitées. Penser à la façon dont les réponses contribueront à l'ELV (les questions oui/non peuvent être plus facilement converties en données quantitatives que les questions ouvertes qui peuvent prendre plus de temps à analyser, mais elles pourraient fournir un contexte plus approfondi sur les expériences de la communauté).

b. Choisir une façon de transmettre les questions aux parties prenantes, ce qui pourrait prendre la forme d'entretiens, d'un sondage, d'une table ronde ou d'un mélange des deux. Il existe également une gamme d'outils de collecte de données non conventionnels, tels que les jeux (<https://gamesforcities.com/database/>).

ÉTAPES CLÉS DE TRAVAIL

c. Examiner si les participants seront rémunérés pour leur participation (par exemple, une lettre de participation, une indemnité de transport ou la disponibilité de rafraîchissements).

d. Il est judicieux d'intégrer les possibilités de retour et de suggestions dans les forums afin de permettre aux parties prenantes de partager leurs opinions et de contribuer à l'amélioration de la participation à l'avenir.

6. Élaborer un programme pour le forum des parties prenantes

a. Préciser où et quand vous souhaitez organiser le forum et tous les coûts prévus. Veiller à ce que les parties prenantes concernées soient disponibles et prévenues suffisamment à l'avance.

b. Tenir compte des parties prenantes ayant des besoins spéciaux en termes d'accès ou de capacité à participer aux activités.

c. Décrire tous les éléments et activités du forum, y compris les échéanciers prévus et les facilitateurs principaux.

d. Prévoir suffisamment de temps pour les pauses et les questions.

7. Partager des invitations

a. Veiller à inclure l'objectif du projet, les raisons pour lesquelles la participation est importante, un bref aperçu des activités prévues, notamment la durée et le temps de l'engagement, les responsabilités prévues pour les deux parties, ainsi que les normes et l'éthique du projet, comme l'identification des règles du jeu et des procédures formelles. Vous pouvez également inclure un formulaire de consentement vous donnant, à vous et à votre équipe, l'autorisation de documenter le processus.

b. Envoyer une invitation officielle par courriel, par les médias sociaux ou par d'autres canaux. Afin d'atteindre et de mobiliser un groupe plus diversifié de participants, envisagez également la possibilité d'utiliser l'échantillonnage boule de neige ou de communiquer en utilisant d'autres formats d'information, tels que le langage des signes, le sous-titrage codé ou les modèles tactiles.

8. Organiser le Forum sur l'engagement des parties prenantes

9. Organiser et consolider les informations collectées

a. Intégrer les données dans les sections pertinentes de l'ELV (par exemple, les données sur les ODD sont utilisées pour compléter l'analyse des données ; la visualisation et les prochaines étapes sont utilisées pour étayer les recommandations stratégiques).

10. Réfléchir à l'engagement

a. Examiner ce qui s'est bien passé pendant la durée de leur engagement et ce qui peut être amélioré à l'avenir. Il est possible de recueillir les retours des parties prenantes elles-mêmes pour cet exercice.

b. Il est de bonne pratique de remercier les participants après leur engagement et de fournir un suivi lorsque l'ELV est finalisé pour montrer comment les idées ont étayé et influencé l'ELV.

Les opportunités des différentes parties prenantes

Gouvernement

- Légitimité démocratique
- Mandat pour la planification du développement à long terme
- Budget public
- Données
- Capacité à opérer à grande échelle et à institutionnaliser les approches
- Experts en matière de politiques

Industrie

- Innovation technique
- Données
- Contributions financières et en nature
- Expertise en marque, marketing et communication
- Infrastructure

Associations nationales de collectivités locales

- Connaissance et capacité
- Assistance technique
- Relations et influence politiques

Société civile/ONG/groupes autochtones

- Capacité à mobiliser et à s'engager
- Connaissances et expérience locales
- Intégration des populations et des voix marginalisées
- Légitimité de l'intervention
- Données

Université

- Recherche
- Données
- Renforcement des capacités
- Conseils politiques basé sur des données probantes
- Réseaux forts et mondiaux
- Accès direct aux jeunes et aux jeunes adultes

Médias

- Expert en communication
- Réseau de diffusion
- Public pour la collecte de données supplémentaires



Jeunesse

- Connaissances et expérience
- Intégration des populations et des voix marginalisées
- Légitimité de l'intervention



Nations Unies

- Support technique
- Connaissance et capacité
- Réseau mondial
- Pouvoir fédérateur
- Financement (dans certains cas)

SUIVI DE L'ACTION STRATÉGIQUE

Le suivi des actions stratégiques comprend trois phases d'ELV : Examen et stratégie ; finalisation ; et au-delà de l'ELV. Il est essentiel de s'appuyer sur les données collectées pour définir les prochaines étapes stratégiques et réalisables. Cela comprend l'élaboration de recommandations axées sur l'action et d'une vision assortie d'objectifs stratégiques. Tous les éléments sont élaborés en tenant compte des projets et/ou politiques existants ainsi que des contributions des parties prenantes.

STATISTIQUES

DURÉE SUGGÉRÉE



plus de 5 mois

MATÉRIELS NÉCESSAIRES

Plans locaux, nationaux et/ou stratégiques actuels

ACTEURS PRINCIPAUX



Responsable de la rédaction et responsable de l'engagement des parties prenantes, en collaboration avec les services gouvernementaux chargés de la mise en œuvre

RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES

- [The SDG Actions Platform](#) (plateforme d'action des ODD)
- [SDG Good Practices \(First and Second Edition\)](#) (bonnes pratiques en matière d'ODD (première et deuxième édition))
- [UN-Habitat's Evaluation Manual](#) (Manuel d'évaluation d'ONU-Habitat)
- [UNDAF Companion Guide: Theory of Change](#) (guide d'accompagnement PNUAD : théorie du changement)
- [Act for Our Common Future](#) (agir pour notre avenir commun)

RÉSULTATS

- Une liste de recommandations politiques englobant des points d'action spécifiques, ainsi que des propositions concernant la personne qui dirigera chaque action, un calendrier prévu, une source de financement proposée, des liens avec les plans nationaux/régionaux/locaux/stratégiques existants, ainsi que la priorité de l'action.
- Une vision pour les municipalités avec des objectifs stratégiques et des éléments d'action.

OUTIL

L'outil de recommandation axé sur l'action soutient les étapes 3 à 6 du suivi des actions stratégiques et produit un tableau complet de recommandations politiques assorties d'actions spécifiques triées par ODD. Chaque action est assignée à un ou plusieurs acteurs, sources de financement, échéanciers et priorités. En outre, les liens avec les plans existants sont mis en évidence pour renforcer la cohérence des politiques.



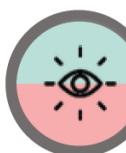
ÉTAPES CLÉS DE TRAVAIL



Examen des politiques et des initiatives existantes

1. L'analyse complète des données aurait dû révéler les forces et les faiblesses détaillées de chaque ODD. Ensuite, étudier les projets et/ou les politiques passés et actuels qui ont influencé le contexte des ODD et aider à expliquer (dans une certaine mesure) le statut de la municipalité. Cela peut également inclure les structures de gouvernance et d'autres facteurs qui peuvent soutenir ou entraver la réalisation des cibles des indicateurs, tels que l'adhésion politique ou le soutien social.

- a. Mettre en évidence les réussites, les lacunes et les possibilités d'amélioration des politiques et des actions actuelles.



Visualisation

2. En tenant compte des plans locaux, régionaux, nationaux et stratégiques actuels, ainsi que des commentaires des parties prenantes, élaborer une vision pour la municipalité. Quels sont les principaux objectifs et buts ? Quelles sont les lacunes les plus urgentes à combler ? Y a-t-il des ODD spécifiques qui devraient être mis en évidence ? La vision peut être étroitement alignée sur la réalisation du Programme 2030 ou plus spécifique au contexte.

- a. Si possible, ce serait une excellente occasion d'impliquer les parties prenantes.



Recommandations stratégiques

3. Proposer des recommandations stratégiques pour atteindre la vision et les objectifs décrits à l'étape 2, et tirer parti des lacunes et des opportunités d'amélioration de l'étape 1.

4. Définir des actions spécifiques pour mettre en œuvre les recommandations politiques. Il est possible/probable que plusieurs actions soient nécessaires pour soutenir une recommandation politique.

- a. Ce processus peut bénéficier de l'examen des bonnes pratiques et des exemples de réussite d'autres municipalités.



5. Une fois les actions définies, réfléchir à qui pourrait diriger cette action, à un délai raisonnable pour sa mise en œuvre et à une source de financement proposée. Si l'action s'aligne sur un objectif ou une cible d'un plan local/régional/national/stratégique existant, le souligner également. Noter également le ou les ODD pris en charge par l'action.

6. Évaluer la priorité de toutes les actions (par exemple en les classant de la moins importante à la plus importante).

Mise en œuvre

7. Au fur et à mesure que l'ELV sera finalisé et lancé, il devrait être utilisé comme instrument de planification stratégique qui oriente les décisions politiques et de planification des services municipaux.

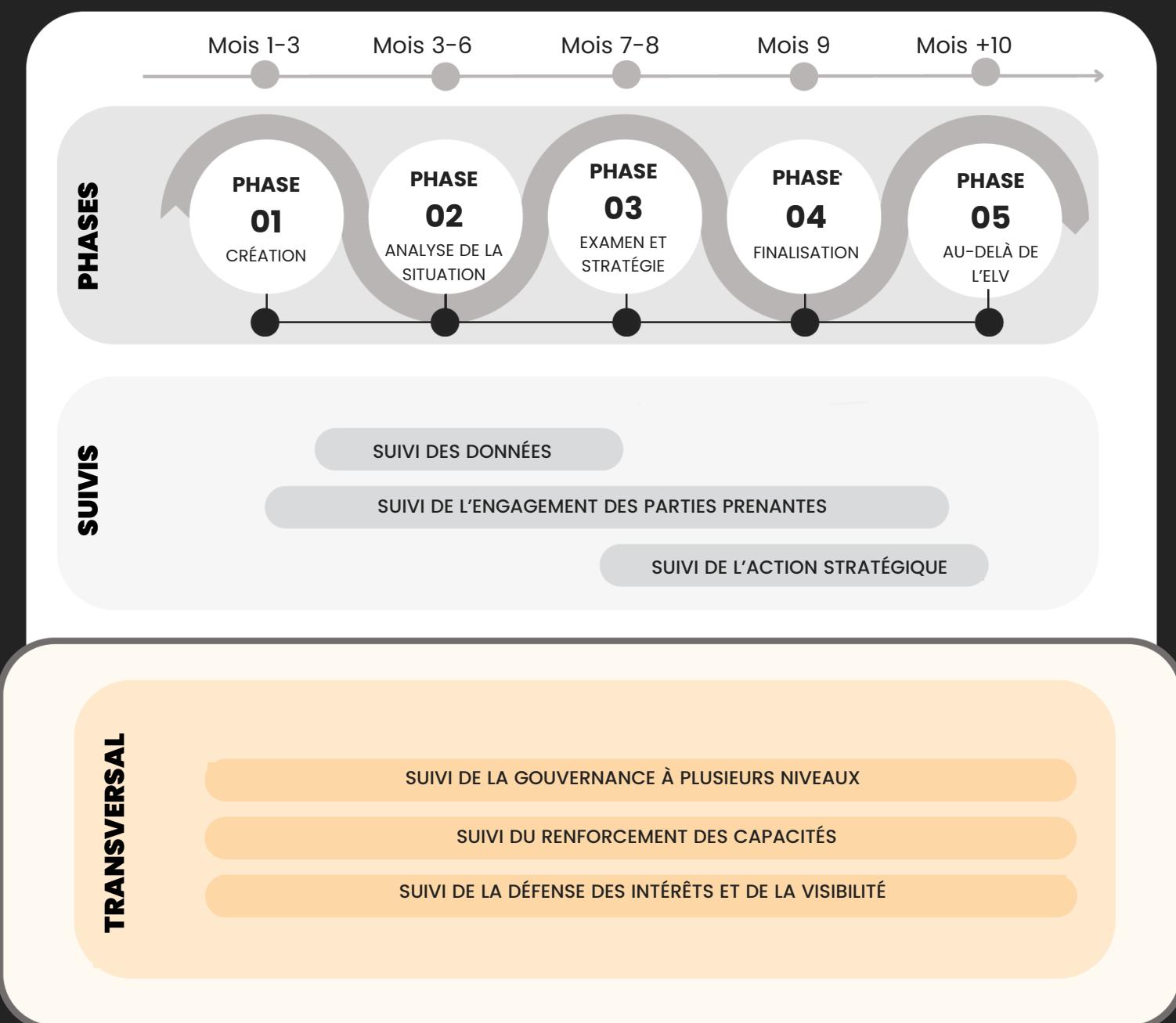
- a. L'impact des ELV peut être renforcé par des activités de défense des intérêts et d'engagement avec d'autres sphères gouvernementales (notamment la coopération avec l'ENV).



Suivi et évaluation

8. Pour soutenir l'action politique après le lancement de l'ELV et en préparation du prochain, les progrès sur le plan d'action de l'ELV et ses recommandations devraient être suivis. Plus les actions de l'étape 3 sont précises, plus l'évaluation des succès ou des opportunités d'amélioration sera facile.

ÉLÉMENTS TRANSVERSAUX



GOUVERNANCE À PLUSIEURS NIVEAUX

La gouvernance à plusieurs niveaux (GPN) constitue une approche fondamentale sous-jacente et entrelacée avec les ELV. La GPN reconnaît le réseau complexe reliant les différentes sphères du gouvernement et défend la nécessité d'une coopération transparente. L'ancrage des ELV à une approche de gouvernance à plusieurs niveaux ouvre la voie à l'inclusion, à l'autonomisation et à la collaboration entre toutes les parties prenantes, des gouvernements nationaux aux gouvernements locaux, en passant par les parties prenantes non étatiques vitales, telles que les OSC, les universités et les entités privées. La GPN amplifie l'impact et l'efficacité des ELV, contribuant en fin de compte à la cohérence des politiques et à l'amélioration des capacités nationales globales de fourniture pour le développement durable.

Les ELV peuvent être considérés comme une bonne pratique exceptionnelle pour relier les processus d'examen locaux/infranationaux avec (comme déclencheurs de) mécanismes de cohérence et d'intégration des politiques renforcés, ouvrant la voie à l'amélioration des systèmes de GPN efficaces pour la localisation des ODD.



Gouvernance à plusieurs niveaux pour la localisation des ODD

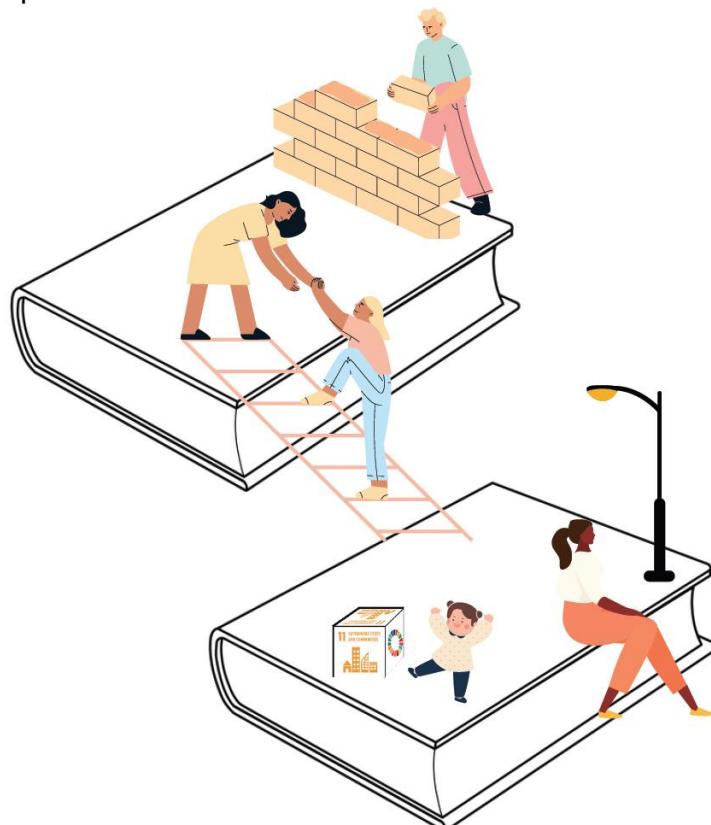


La GPN et les ELV font office de facilitateurs qui permettent aux gouvernements locaux et régionaux de s'engager activement dans la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'élaboration de rapports concernant les ODD. Les ELV donnent aux gouvernements locaux et régionaux les moyens de jouer un rôle central et de participer activement à la réalisation du Programme 2030. Cela se traduit par une plus grande influence sur les décisions politiques qui ont un impact direct sur leurs communautés, sur la base de données probantes produites localement. Ils renforcent la cohérence verticale pour compléter la mise en œuvre des ODD au niveau national, tout en veillant à ce que le parcours vers le développement durable soit mené avec transparence et responsabilité. Une GPN efficace est l'épine dorsale de cette autonomisation, car elle fournit aux gouvernements locaux et régionaux (GLR) les connexions et les compétences nécessaires pour naviguer dans le paysage complexe du développement durable.

Outre leur rôle participatif, la GPN et l'ELV jouent un rôle de catalyseur pour le renforcement des capacités et des institutions au niveau de base. Cela implique la fourniture d'un soutien technique, de formations et de diverses formes d'assistance aux GLR, ainsi que la promotion du partage des connaissances et des plateformes d'apprentissage entre pairs. La GPN crée un environnement dans lequel les GLR peuvent affiner leurs structures de gouvernance, améliorer la prestation des services et dialoguer efficacement avec un plus large éventail de parties prenantes. Ces améliorations profitent énormément à l'ELV, tout en étant un instrument qui permet de mettre en évidence les domaines où les améliorations sont les plus nécessaires.

Le processus de l'ELV offre une plateforme aux GLR leur permettant de présenter leurs réalisations, d'exprimer leurs préoccupations et de partager leurs idées uniques, élevant ainsi efficacement leur profil sur la scène mondiale. Ainsi, les ELV jouent un rôle essentiel pour obtenir le soutien et la reconnaissance de la communauté internationale à l'égard de l'engagement de ces gouvernements envers les ODD et de leur capacité à mener le changement au niveau de base. Cette reconnaissance, à son tour, ouvre la voie à des partenariats, à des possibilités de financement et à une assistance technique, ce qui renforce davantage la capacité de la GPN et du GLR à relever les défis locaux conformément aux objectifs mondiaux de développement durable. En outre, les ELV sont un outil important de défense des intérêts pour la localisation des ODD elle-même, notamment des efforts de décentralisation plus larges au niveau national et un véritable soutien ainsi qu'une réforme pour favoriser le changement au niveau infranational.

En fait, la synergie entre les ELV et la GPN consiste à faciliter l'établissement de rapports efficaces, l'alignement des politiques et la prise de décisions sur les ODD. Il s'agit de doter les GLR des connaissances, des ressources et de la visibilité dont ils ont besoin pour jouer un rôle actif dans la définition de l'avenir de leurs communautés. À mesure que les ELV se développent et contribuent au succès d'une gouvernance à plusieurs niveaux efficace, ils se révèlent, à leur tour, de puissants instruments pour l'évaluation, l'établissement et la consolidation de la gouvernance à plusieurs niveaux.



RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Tout au long du processus d'ELV, les connaissances, les compétences et les capacités des GLR, des membres du groupe de travail de l'ELV, des parties prenantes et des collectivités sont renforcées. En outre, l'ELV peut aider à développer les compétences en matière de collecte et d'analyse de données, de participation, de dialogue et de coordination. En investissant dans le renforcement des capacités, les ELV permettent aux acteurs locaux de s'engager de manière significative dans le processus des ODD, de générer des données précises et fiables et d'utiliser les résultats pour étayer la prise de décisions ainsi que les actions basées sur des données probantes pour le développement durable au niveau local.

Cours*

VLR: Online course (MOOC)

Cours en ligne :
Examens locaux volontaires
(ELV)



SDG Localization Online Training

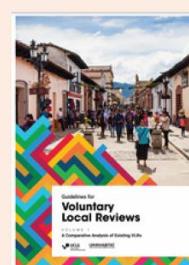
Introduction :
Localiser les ODD



Localizing the SDGs Modules



Lignes directrices*



Plateforme des ELV d'ONU-Habitat



<https://unhabitat.org/topics/voluntary-localreviews>



Lignes directrices pour les examens locaux volontaires Volume 1 : Une analyse comparative des ELV existants :

Lignes directrices pour Les Examens locaux volontaires Volume 2 : Vers une nouvelle génération d'ELV, explorer le lien local-national

*Développé en partenariat avec CGLU

L'équipe de localisation des ODD et les gouvernements locaux d'ONU-Habitat peut dispenser des formations personnalisées sur l'un des sujets ci-dessus ainsi que sur l'ensemble de la méthodologie de l'ELV orienté vers l'action. Des formations thématiques ou spécifiques à un projet peuvent également être dispensées en fonction des besoins des partenaires, c'est-à-dire sur la manière de créer un ELV dirigé par des jeunes ou de naviguer dans la collecte de données dans des contextes où les données officielles sont rares.

DÉFENSE DES INTÉRÊTS ET VISIBILITÉ

GOUVERNANCE À PLUSIEURS NIVEAUX

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

DÉFENSE DES INTÉRÊTS ET VISIBILITÉ

La défense des intérêts et la visibilité jouent un rôle important dans la communication des conclusions de l'ELV et dans le lien entre l'examen et le dialogue mondial sur la localisation des ODD. Il s'agit de sensibiliser à l'ELV et aux ODD, de promouvoir l'importance du développement durable local et de défendre les intérêts en faveur de l'intégration des ELV dans les programmes politiques. L'élaboration d'une stratégie de communication autour des principaux messages de l'ELV et leur diffusion auprès des autorités nationales, régionales ou locales compétentes jouent un rôle crucial à cet égard.

Si le gouvernement national produit un ENV, ou si l'Association nationale des GLR prévoit ou produit un EIV, il est essentiel d'en partager les conclusions et les suggestions. En plus d'inspirer d'autres gouvernements locaux à l'intérieur du pays, le « message local » peut devenir un message « national » s'il est exprimé par l'association chargée de la défense des intérêts au niveau national.

Un autre aspect clé est la participation à des événements et des forums, tels que les forums urbains nationaux, les forums régionaux sur le développement durable, ainsi que des événements clés tels que :



Ces événements sont une excellente occasion de partager les bonnes pratiques et les leçons apprises en matière d'ELV, de créer un échange de connaissances entre les villes, de plaider en faveur des environnements plus favorables à la localisation des ODD et de se connecter avec des partenaires, des bailleurs de fonds ou des maîtres d'œuvre potentiels. Pour que les GLR participent à ces événements, il existe deux points d'entrée principaux : par l'intermédiaire de leur délégation nationale et par l'intermédiaire des collectivités locales et régionales. Le groupe de travail mondiale des gouvernements locaux et régionaux, facilitée par CGLU, agit comme mécanisme par lequel les groupes de gouvernement locaux et régionaux délibèrent et conviennent de leur voix politique dans le programme international.

En tirant parti de la défense des intérêts et de la visibilité, les ELV peuvent aider à accroître la reconnaissance, le soutien et l'engagement envers le développement durable local, facilitant la traduction des résultats des ELV en actions concrètes et en changements de politiques.

STRUCTURE DES ELV ET PROPOSITION DE CHAPITRE

Yannick

À ce jour, les ELV du monde entier ont suivi un large éventail de formats, d'approches et de styles. Il n'existe pas de structure définie pour un ELV, car sa portée devrait être déterminée par les objectifs et la portée de l'examen. Néanmoins, il y a quelques similitudes et recommandations pratiques qui peuvent être dérivées des exemples existants et des lignes directrices régionales de l'ELV. Cette section met en évidence certaines composantes clés des ELV et décrit une progression logique à travers les différents chapitres qui raconte une histoire cohérente et transparente.

Après une section préliminaire avec des déclarations d'ouverture et des avant-propos pertinents, un ELV commencera généralement par une introduction à la ville ou à la région, notamment son histoire, ses caractéristiques et son engagement envers le Programme 2030. Elle peut comprendre des informations sur des ELVR et des ENV antérieurs ou coïncidents.

Ensuite, un chapitre sur la méthodologie devrait décrire le processus de l'ELV, les sources de données et l'engagement des parties prenantes. Pour assurer l'efficacité de l'ELV, en particulier en tant qu'outil d'apprentissage entre pairs, la transparence est primordiale. Par conséquent, l'examen devrait fournir un compte rendu clair de toutes les étapes de collecte et d'analyse des données, notamment la sélection des indicateurs (et des ODD). La transparence concernant le processus de collecte des données, les sources, les limitations et les lacunes sont également cruciaux pour faciliter une intégration harmonieuse dans le processus d'ENV. L'ajout d'un chapitre supplémentaire sur le processus de localisation des ODD, notamment l'alignement des politiques locales sur le Programme 2030, peut apporter une valeur ajoutée.

Le principal organe de l'ELV consiste ensuite à passer en revue les progrès accomplis dans la réalisation de tous les ODD sélectionnés. Chaque ODD est brièvement présenté, les messages clés et les points importants sont résumés, puis les différents indicateurs et cibles sont abordés. Chaque section consacrée aux ODD devrait se conclure par une réflexion sur les forces, les faiblesses et les opportunités, ainsi que par des liens vers les politiques et initiatives actuelles qui ont affecté l'état actuel des ODD, ainsi que par des recommandations stratégiques pour les prochaines étapes.

Un aspect clé d'un ELV orienté vers l'action est qu'il se termine par des recommandations significatives sur les prochaines étapes et des mesures précises à prendre pour relever les défis et combler les lacunes qui ont été soulignés dans le chapitre précédent. Il est recommandé d'inclure des exemples spécifiques et de lier les recommandations aux politiques et plans existants.

Un dernier chapitre de conclusion résume brièvement les principales conclusions et les principaux messages à retenir.

EXEMPLE DE STRUCTURE

SECTIONS PRÉLIMINAIRES

Déclaration d'ouverture
Préface(s)
Remerciements
Points forts (pas plus de deux pages)

CHAPITRE UN : INTRODUCTION

Contexte
Liens vers le Programme 2030 pour le développement durable et la localisation des ODD
Raisons de l'ELV orientés vers l'action
Buts et objectifs

CHAPITRE DEUX : MÉTHODOLOGIE

Sélection de l'indicateur
Collecte des données
Engagement des parties prenantes
Relever les défis et combler les lacunes en matière de données

CHAPITRE TROIS : RAPPORT SUR LES ODD

Pour chaque ODD :
Introduction
Points forts
Cible 1
Indicateur 1
Indicateur 2
...
Cible 2
...
Implications pour la politique et la pratique

CHAPITRE QUATRE : RECOMMANDATIONS STRATÉGIQUES

Résumé des principaux défis
Aperçu de la vision
Recommandations
Moyens de mise en œuvre

CHAPITRE CINQ : CONCLUSION



Ressources

OUTILS ET MODÈLES D'ELV

ONU-Habitat a mis au point des outils et des modèles spécifiques d'ELV pour aider à l'élaboration d'ELV orientés vers l'action. Parmi eux figurent un outil de budgétisation décrivant les principales dépenses du processus d'ELV, un outil de données qui aligne clairement les indicateurs existants sur les ODD, le CSU et les indicateurs locaux ou nationaux pertinents, ainsi que des modèles pour élaborer des recommandations exploitables.

- Outil de budgétisation d'ELV
- Outil de données d'ELV
- Formulaire de référence des indicateurs (référence croisée de tous les indicateurs des ODD, CSU, NPV, et plus)
- Outil de cartographie des parties prenantes
- Modèle de programme du forum des parties prenantes
- Catalogue de questions du forum des parties prenantes
- Générateur de recommandations orientées vers l'action
- Questionnaire d'évaluation de la gouvernance à plusieurs niveaux

LIGNES DIRECTRICES GÉNÉRALES RELATIVES À L'ELV

Les lignes directrices de l'ELV fournissent des informations détaillées sur l'approche de l'ELV et ses avantages pour les gouvernements locaux, régionaux et nationaux. Les deux volumes ont été élaborés conjointement avec CGLU et comprennent une information de base et des justifications détaillées pour la réalisation des ELV. Le volume 1 examine l'objectif, la structure, les points clés et les résultats des ELV existants ; le volume 2 explique comment le processus peut et doit être lié au niveau national. Nous incluons également les éléments d'orientation mondiaux pour les examens locaux volontaires (ELV) de la mise en œuvre des ODD par le DESA.

- [Lignes directrices pour les examens locaux volontaires Volume 1 : Une analyse comparative des ELV existants](#)
- [Lignes directrices pour les examens locaux volontaires Volume 2 : Vers une nouvelle génération d'ELV : Explorer le lien local-national](#)
- [Les éléments d'orientation mondiaux pour les examens locaux volontaires \(ELV\) de la mise en œuvre des ODD](#)

LIGNES DIRECTRICES RÉGIONALES RELATIVES À L'ELV

Les lignes directrices régionales sur l'ELV constituent une ressource inestimable qui offre des informations spécifiques au contexte et des conseils personnalisés pour les villes et les régions dans différentes sections du monde. Ces lignes directrices répondent aux besoins uniques de divers endroits, en fournissant une orientation éclairée et des informations spécifiques à la région essentielles pour le développement et la mise en œuvre des ELV.

Ressources

LIGNES DIRECTRICES RELATIVES À L'ELV

- Europe : <https://unece.org/sites/default/files/2023-03/UNECE%20VLR%20guidelines%20ENG.pdf>
- Asie-Pacifique : [https://www.unescap.org/sites/default/files/Asia-Pacific Regional Guidelines on VLRs _0.pdf](https://www.unescap.org/sites/default/files/Asia-Pacific%20Regional%20Guidelines%20on%20VLRs%20_0.pdf)
- Afrique : https://unhabitat.org/sites/default/files/2022/06/africanvoluntarylocalreviewguidelines_2022_en.pdf
- États arabes : À Venir

UN EXAMEN COMPARATIF DES LIGNES DIRECTRICES EXISTANTES RELATIVE À L'ELV

En collaboration avec l'ARCO, ONU-Habitat a récemment procédé à un examen des lignes directrices régionales et produit un rapport détaillé qui examine les points communs, les différences et les orientations notables : À Venir

RÉFÉRENTIELS RELATIF À L'ELV

L'étude des ELV existants dans des régions ou des villes spécifiques aux circonstances comparables constitue un atout crucial dans l'élaboration d'un ELV. Les répertoires d'ELV d'ONU-Habitat, du CGLU et du DESA offrent une compilation complète de tous les ELV publiés, donnant des idées, des solutions aux défis et des pratiques exemplaires, facilement accessibles qui peuvent servir de source d'inspiration.

- ONU-Habitat : <https://unhabitat.org/topics/voluntary-local-reviews>
- CGLU : <https://www.gold.uclg.org/report/localizing-sdgs-boost-monitoring-reporting>
- DAES : <https://sdgs.un.org/topics/voluntary-local-reviews>
- L'Institut des stratégies environnementales mondiales : <https://www.iges.or.jp/en/projects/vlr>

EXAMENS INFRANTIONAUX VOLONTAIRES

Les examens infranctionaux volontaires (EIV) sont des processus par lesquels les associations des gouvernements locaux et régionaux peuvent rendre compte de leurs progrès, revers, opportunités et défis généraux associés au processus de localisation des ODD dans un pays donné. Bien qu'ils soient différents des ELV, ces deux processus se complètent considérablement, dans la mesure où ils apportent tous deux des contributions essentielles dans le cadre d'efforts locaux, de la base vers le haut, visant à localiser les ODD. Ces lignes directrices pour les examens infranctionaux volontaires, élaborées par le CGLU, fournissent beaucoup plus de détails sur le processus de l'EIV, notamment l'interconnexion de l'ELV, de l'EIV et de l'ELV.

- [Lignes directrices pour les examens infranctionaux volontaires](#)

Ressources

GOUVERNANCE À PLUSIEURS NIVEAUX POUR LA LOCALISATION DES ODD

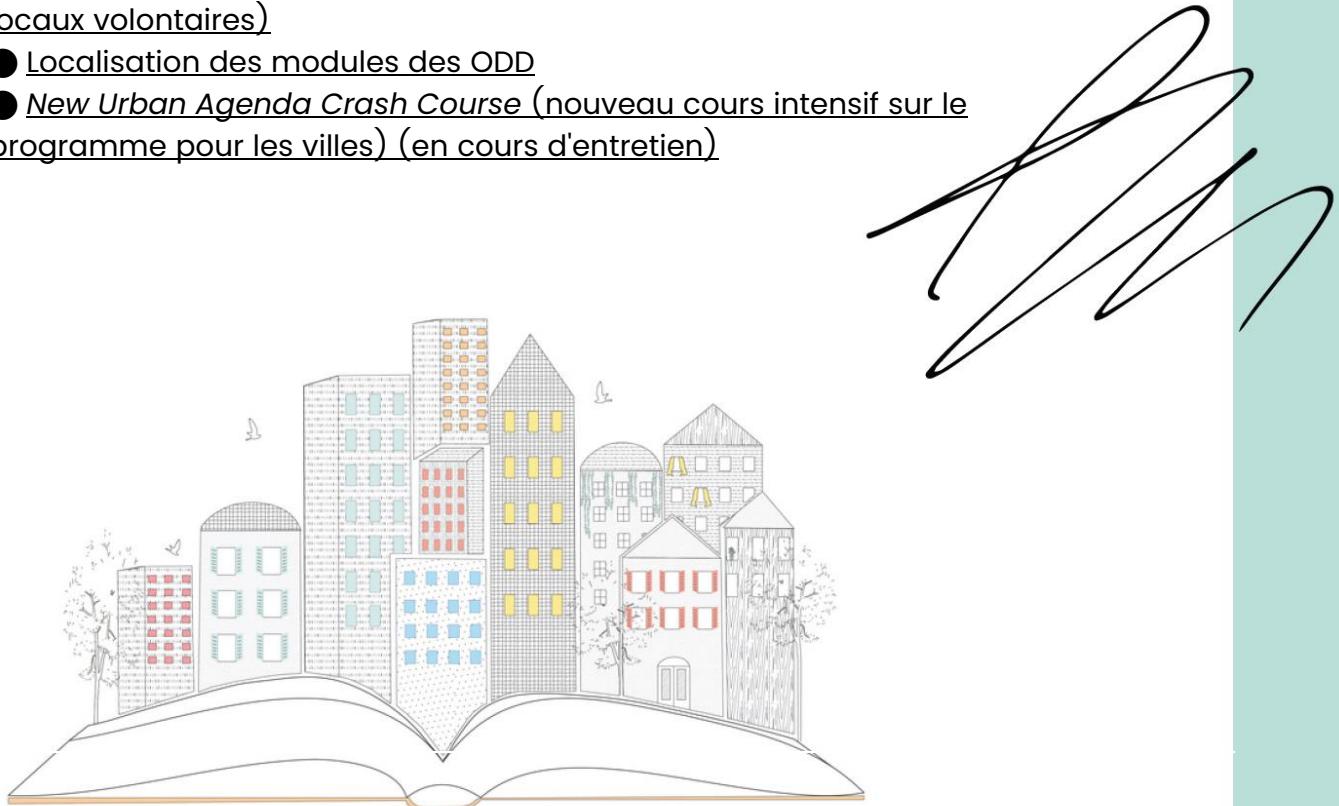
Pour comprendre les subtilités de la localisation des ODD dans de multiples sphères de gouvernance, cette publication d'ONU-Habitat et d'ARCO décrit comment la nature universelle, intégrée et transformatrice du Programme 2030 et des 17 ODD exige que les gouvernements travaillent dans tous les domaines politiques ainsi qu'à tous les niveaux de gouvernance et coopèrent avec une grande variété de parties prenantes

- Gouvernance à plusieurs niveaux pour la localisation des ODD

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE POUR LES GOUVERNEMENTS LOCAUX ET RÉGIONAUX

Trois ressources sont mises en évidence. Premièrement, un cours destiné à aider les gouvernements locaux et régionaux intéressés à élaborer leurs examens locaux volontaires avec des renseignements clés ainsi que quelques orientations et recommandations. Deuxièmement, les modules de formation des formateurs ont été développés pour guider les formations sur le processus de localisation des ODD dans toutes ses dimensions. Troisièmement, un cours intensif sur le nouveau programme pour les villes.

- Online Course on Voluntary Local Reviews (cours en ligne sur les examens locaux volontaires)
- Localisation des modules des ODD
- New Urban Agenda Crash Course (nouveau cours intensif sur le programme pour les villes) (en cours d'entretien)



Annexe : Glossaire

ELV

CSU le Cadre mondial de suivi des zones urbaines, communément appelé le CSU, est un cadre complet d'indicateurs conçu pour évaluer et mesurer l'environnement urbain, fournissant une méthodologie normalisée pour suivre les progrès et assurer une urbanisation durable.

Document sur les ODD Résumé des données recueillies et des analyses effectuées dans le cadre d'un ODD spécifique. Généralement, le corps principal de l'ELV sera composé de plusieurs documents sur les ODD

Forum des parties prenantes Événement qui rassemble les parties prenantes pour contribuer à l'ELV. Ils peuvent avoir lieu sous forme présente ou en ligne. Les contributions peuvent servir à différentes fins, comme la définition de l'objet et du but de l'ELV, la collecte de données supplémentaires sur les ODD ou l'examen des conclusions initiales et l'élaboration de recommandations ainsi que des prochaines étapes.

Gouvernance à plusieurs niveaux La gouvernance à plusieurs niveaux est la dispersion des pouvoirs au sein et au-delà des États nationaux. Il s'agit de l'intégration verticale et horizontale des systèmes de gouvernance, nécessaire pour permettre une élaboration efficace des politiques, de la prestation de services et un leadership cohérent par et entre tous les sphères de gouvernance.

Groupe de travail Les personnes clés impliquées dans la création de l'ELV. Selon les structures, l'expérience et les ressources gouvernementales existantes, les rôles et la taille exacte du groupe de travail peuvent varier. Dans certains cas, une personne peut assumer plusieurs rôles, tandis que d'autres rôles peuvent être étendus à plusieurs personnes.

Partenaire Personne ou organisation clé impliquée dans la planification stratégique, la coordination et la supervision de l'ELV souvent avec une équipe d'autres partenaires. Les partenaires fournissent des connaissances ainsi qu'une expertise spécialisées et relient l'ELV à leurs réseaux et bases de connaissances respectifs, assurant ainsi sa mise en œuvre réussie.

Partie prenante Personne ayant des connaissances et une expertise locales qui est influencée par l'ELV. Il peut s'agir de membres de la communauté qui détiennent des informations sur les réalités vécues sur le terrain ou de membres du gouvernement local, du milieu universitaire, du secteur privé, etc. qui détiennent des connaissances plus spécialisées sur une section spécifique de la région locale.

Rapport du CSU Rapport préliminaire ou complémentaire résumant les conclusions de l'ELV à travers dans l'optique du CSU, ce qui signifie qu'il est structuré par les domaines du CSU plutôt que par les ODD et il peut se concentrer uniquement ou principalement sur les indicateurs du CSU.

✉ Boîte e-mail de l'équipe de localisation
des ODD et des gouvernements locaux
sdglocalization.unhabitat@un.org

✉ Martino Miraglia
Responsable des établissements
humains, localisation des
ODD et gouvernements locaux
Branche des pratiques urbaines,
Division des solutions mondiales
martino.miraglia@un.org



Plateforme de l'ELV
ONU-Habitat
www.unhabitat.org/topic/s/voluntary-local-reviews



Plateforme de localisation des
ODD d'ONU-Habitat
www.sdglocalization.org

Examens locaux volontaires orientés vers l'action.

UNE MÉTHODOLOGIE POUR LES
PARTENAIRES D'ONU-HABITAT